



DE LA CRITIQUE DANS NOTRE PAYS

Sous le titre: *Des grands hommes*, notre confrère de *L'Événement* vient de publier à notre adresse un article dont nous citerons, à cause des réflexions salutaires qu'il provoque, les principaux passages:

« Un de nos confrères, dit-il, se plaint mélancoliquement que nous n'avons plus de grands hommes. L'Olympe est désert et le Panthéon rempli. . . . »

« Nous avons la manie des grands hommes. Que nous faut-il pour gouverner notre province ou notre pays? Des gens laborieux, capables et sensés. Nous sommes déçus s'ils ne sont pas des grands hommes, et pour les accabler nous grandissons outre mesure ceux qui ne sont plus et qui, s'ils revivaient, succomberaient de suite sous le poids du renom que nous leur faisons. . . . »

« Quoiqu'on en dise, notre nationalité n'est plus en danger; et pour garder notre place dans cette politique de chemins de fer, ce ne sont plus des Morins qu'il nous faut, mais des gens pratiques comme les Anglais le sont tous. »

On raconte que M. Morin, durant sa dernière campagne électorale, donna à son principal agent quinze francs! et il eut soin de lui bien recommander d'en faire un emploi légitime. Si notre confrère se donne la peine de prendre le sentiment des députés de notre temps, ils lui diront, croyons-nous, que celui-là ne pouvait être qu'un grand homme, et que l'influence de l'honnête Morin ne serait pas de trop de nos jours dans les élections et même dans la politique de chemins de fer. L'heure est mal choisie, en vérité, pour proclamer que ce ne sont plus des Morins qu'il nous faut. Oui, certes, ce sont de ces hommes là surtout que nous avons besoin pour relever le niveau des idées parmi les électeurs et les élus du peuple, tous « gens pratiques » dont les agissements ne tournent guère à l'honneur ni à la gloire du pays. Morin signifie honnêteté: il en faut, veuillez le croire.

De « grands hommes » trouveraient aussi à se rendre utiles parmi nous. Nous n'en voyons pas sur la scène, il y a interègne, nous le constatons avec *L'Événement*, mais nous ne pouvons admettre que le besoin ne s'en fasse pas sentir. Tous les jours, au contraire, nous déplorons à bon droit l'absence de quelque homme vraiment supérieur dans notre monde politique, et le public exprime généralement le même regret. Soutenir la supériorité, même relative, des médiocrités, c'est pousser trop loin un paradoxe qui peut, sans doute, rassurer les contemporains, mais ne les flatte pas du tout.

Ceci soit dit en passant. Nous voulons en venir à ce passage plus juste de l'article:

« Nous aurions cru cependant à lire les journaux conservateurs que nous avons encore beaucoup de grands hommes. Dans quel numéro de ces journaux n'est-il pas question d'un grand homme conservateur, et quel coryphée du parti n'est pas appelé un jour ou l'autre grand homme? M. A., penseur profond; M. B., grand orateur; M. C., patriote illustre: combien de fois n'avez-vous pas lu cela! La plaie des louanges exagérées s'étend du collège au village. On ne veut jamais que les gens qu'on loue soient

moins que des saints ou des grands hommes. Dans toutes les adresses rayonnent les plus brillantes épithètes. Pour le mendiant italien tout individu qui passe et auquel il tend la main, est un *illustrissime*; ici, tout personnage à fêter est un peu comme ce passant. »

Rien de plus vrai, et, par malheur, les feuilles libérales tombent habituellement dans la même faute; elles ont aussi pour chaque jour un saint qui est le plus grand de tous les saints. Le mal est universel dans notre pays: dans la louange ou dans le blâme, on va à l'extrême; entre l'éreintement et la réclame, entre la charge et l'apothéose, on ne connaît pas de milieu. La vraie critique n'est pas dans nos mœurs.

Il y a plus d'une cause à ces excès. D'abord, l'esprit de parti. Si un orateur prend la parole dans une assemblée, tous les journaux de son parti se croient tenus de dire qu'il a électrisé l'auditoire et s'est élevé jusqu'à la plus haute éloquence; les organes de l'autre parti se feront un devoir non moins impérieux de dire que ce même orateur a été enflé et vide, qu'il a été mal accueilli par son monde. Une fois lancé de ce train, les journaux ne savent plus s'arrêter. Si l'un d'eux veut être simplement juste, on reprochera à ses rédacteurs de ne pas soutenir les amis du parti. Et voilà ces journalistes condamnés désormais à l'exagération. Le jour où ils se décideront résolument à la prendre dans la bonne gamme, le public ne les comprendra plus: habitué à l'enflure, l'éloge mesuré lui paraîtra l'aveu d'une infériorité.

Deuxième cause: désir d'encourager le talent national. Armés d'une pareille raison, des gens d'esprit se compromettent audacieusement en faisant l'éloge des médiocrités; il diront d'un livre dont chaque page est ornée de plusieurs fautes de grammaire, que c'est une œuvre importante, fruits de long travaux, qui prépare noblement l'avenir de l'auteur, *et cætera*. Et le bon public gobe cela.

Troisième cause: le mauvais goût de certains critiques formés à cette école de l'exagération. N'est pas critique qui le veut bien; il faut pour cela le sentiment de l'art, un esprit mûr, une longue culture littéraire. En sortant du collège, on n'est pas un maître—permettez-nous cette révélation. Et ce n'est pas en lisant les journaux qu'on peut le devenir. On se prend d'admiration alors pour tel ou tel écrivain canadien qui est entaché du défaut de l'exagération; mauvais modèle qui gâte son élève.

Il faut de la mesure: *est modus in rebus*. Songez donc que si, parlant de Petit Jean, vous le proclamez sublime, vous ne saurez plus comment vous exprimer sur l'auteur qui le serait vraiment. On connaît l'anecdote populaire sur ce curé prêchant le jour de la St. Pierre: « Mes frères, disait-il, St. Paul est un grand saint, St. Joseph est un très-grand saint, mais St. Pierre . . . ho! ho! ho! . . . » Il ne lui restait plus d'expression suffisante. Nous resterons ainsi dépourvus si nous grandissons trop le premier venu.

La vraie critique pourtant a son charme. Eloge discret, blâme plus discret encore, simple restriction parfois, le tout exprimé par une théorie générale plutôt que par le mot brutal, voilà de quoi plaire et à l'auteur sérieux et au juge consciencieux. Peu de miel, pas de fiel; c'est une bonne devise.

OSCAR DUNN.

LES CANADIENS DE L'OUEST

JEAN-BAPTISTE ROY

Jean-Baptiste Roy était un trappeur du Missouri, renommé par son courage et son intrépidité. Exposé par ce genre de vie à une foule de dangers, il sut toujours y échapper par son adresse et son audace, mais jamais que nous sachions il n'eut à défendre ses jours dans des circonstances aussi périlleuses que celles qui forment l'objet de ce récit.

Se trouvant un jour, vers l'année 1815, à faire la chasse à la Côte-Sans-Dessein—encore un endroit baptisé par les Canadiens!—il se vit poursuivi presque soudainement par une légion de sauvages du Nord, au nombre d'environ quatre cents, et il n'eut que le temps de se réfugier dans la maison de la garnison du fort avec sa femme et un autre trappeur. Cette maison contenait heureusement quatre fusils, de la poudre et du plomb, et Roy et son compagnon commencèrent bravement à se mettre en lieu de défense et à faire feu sur les assaillants qui comptaient sur une victoire facile. La femme de notre héros, habituée aux luttes avec les sauvages et capable de faire le coup de feu au besoin, ne fut pas plus intimidée que son mari à la vue de cette nuée d'agresseurs, et elle facilita la résistance de ses deux compagnons en faisant fondre du plomb pour le mouler et le convertir en balles. Il lui arrivait même de temps à autre de lancer à l'ennemi un coup de fusil, qui manquait rarement son but. Les sauvages durent se tenir à une distance respectueuse durant tout le premier jour de l'engagement, et ceux qui, plus hardis que les autres, osèrent s'approcher à la portée des balles, allèrent invariablement rouler sur le sol. Le feu des courageux assiégés était tellement nourri qu'ils durent jeter parfois de l'eau froide sur leurs fusils devenus trop chauds, par suite de décharges répétées, pour pouvoir servir.

Le lendemain, le compagnon de Roy, cédant à un irrésistible mouvement de curiosité, jeta un coup d'œil à travers l'une des meurtrières pour se rendre compte de la position des assiégeants; mais une balle lancée avec une extrême précision par un sauvage qui l'avait surpris ainsi en observation, l'étendit sans connaissance. Roy et sa femme coururent à son secours, mais ils ne tardèrent pas à avoir la douloureuse certitude qu'il était blessé mortellement. Il rendit l'âme, de fait, quelques minutes après, pendant que les sauvages, tout fiers de voir que leur coup avait porté juste, témoignaient leur satisfaction par de grands cris de joie. Encouragés par le ralentissement du feu, les assiégeants crurent qu'ils pouvaient s'approcher sans danger de la maison, et ils commencèrent à tirer sur le toit qui prit feu. Mais la femme de Roy, dont le péril décuplait le courage, les força de battre en retraite en lançant parmi eux quelques coups de fusil bien dirigés, tandis que son héroïque mari escaladait la maison au milieu d'une pluie de flèches et de balles, réussissant à enlever les bardeaux du toit qui étaient en feu, et à rentrer sain et sauf dans sa petite forteresse.

Les sauvages n'eurent pas plus de succès le troisième jour. Roy et sa femme continuèrent de se montrer admirables de bravoure et de vigilance. Si leur courage ne faiblit pas un seul instant, ils n'en étaient pas moins torturés par les plus terribles angisses. Car épuisés de fati-

gue et de veilles, obligés de se tenir sur le qui-vive la nuit comme le jour, sur le point de manquer de tout, de pain, d'eau et de poudre, ils ne pouvaient se faire illusion sur l'issue de cette lutte inégale, et leurs esprits étaient assaillis sans cesse par les plus sombres pensées, par la terrible perspective d'aller périr sur le bûcher au milieu des plus cruelles tortures. Aussi étaient-ils décidés à vendre chèrement leurs vies, et à épuiser toutes les chances de salut que pouvait leur offrir une résistance désespérée, en lassant, si cela était possible, la patience des ennemis, et en les décourageant par les pertes nombreuses qu'ils ne cessaient de faire. Ils savaient que si les sauvages sont ardents à l'attaque, ils perdent bientôt courage s'ils rencontrent une résistance sérieuse.

Le quatrième jour, la maison du fort paraissait aussi inexpugnable que les jours précédents. Il en sortait un feu très-vif qui continuait de semer la mort parmi les sauvages. Stupéfaits de cette défense opiniâtre, ces derniers vinrent à la conclusion que la maison du fort était imprenable, qu'elle était protégée par le Grand Manitou, et qu'ils encourraient sa vengeance s'ils continuaient plus longtemps leurs stériles attaques. Puis ils quittèrent les lieux en faisant entendre de grands cris que les échos du Missouri répétèrent longtemps.

Peindre la joie délirante de Roy et de son intrépide compagne lorsqu'ils virent l'ennemi enlever ses wigwams et abandonner le siège, c'est ce qu'aucune plume ne saurait faire. Elle était d'autant plus vive que l'heure de la délivrance sonnait pour eux au moment même où ils ne la croyaient plus possible.

Lorsque les courageux défenseurs du poste de la Côte Sans Dessein virent le dernier ennemi disparaître à l'horizon, ils purent aller compter dans la plaine les cadavres de quarante sauvages tombés sous leurs balles meurtrières. On voit par-là qu'ils étaient aussi adroits tireurs que braves.

Le spectacle donné par ce brave canadien et son épouse disputant leur vie dans un endroit désert du Missouri, loin de tout secours humain, loin de toute habitation, contre une pareille horde de sauvages, est l'un des plus beaux exemples de bravoure que nous offre notre histoire. C'est le digne pendant de la résistance légendaire de l'héroïne de Verchères, ou de celle de Dollard des Ormeaux et de ses seize compagnons qui, pendant dix jours, tinrent tête à sept cents Iroquois.

Ce fait raconté par Flint, auteur des *Letters on the Mississippi Valley*, est entouré de circonstances si étonnantes et si difficiles à concevoir, qu'on serait tenté de le mettre au nombre des fables ou de crier à l'exagération si l'on ne savait que la vie des trappeurs canadiens abonde en traits de ce genre, qui, pour manquer de vraisemblance, n'en sont pas moins vrais. Aussi est-il à regretter que le Congrès Américain ait refusé de se prêter à la demande qui lui fut faite de récompenser cet acte de courage extraordinaire, qui, chez les peuples de l'antiquité, aurait illustré leurs auteurs.

JOSEPH TASSÉ.

### RIEL PJEÏE

Dans une conférence faite devant la société St. Jean-Baptiste de Sherbrooke, M. L. E. Panneton, avocat, a cité deux poésies écrites par M. Louis Riel durant son séjour à Montréal. C'est l'œuvre d'un très-jeune homme; elles seront lues cependant avec intérêt par tous ceux qui ont suivi les événements dans lesquels M. Riel a joué un rôle si considérable.

La première pièce est adressée à ses amis au moment où, ses études finies, il se préparait à retourner dans le Nord-Ouest.

Voici que bientôt je vous laisse :  
Je vais partir pour mon pays.  
Si mon cœur est plein d'allégresse  
Croyez aussi que j'ai des ennuis,  
Car c'est parmi vous que la vie,  
M'a fait jouir de tant de biens :  
Et sur cette terre chérie  
J'ai formé de si doux liens.

Maintenant lorsque je m'éloigne  
L'amitié m'arrache des pleurs.  
J'aime ; et mon âme le témoigne.  
Pourtant, malgré tant de faveurs,  
Je songe encore à ma patrie ;  
Car c'est là que sont tous les miens.  
Je veux voir ma mère chérie,  
Et c'est vers vous que je reviens.

En laissant la terre natale  
L'absence était mon premier deuil ;  
Mais une pierre sépulcrale  
A couvert depuis un cercueil :  
Celui qui m'a donné la vie  
Est mort en bénissant mes jours.  
Je veux voir sa tombe chérie  
Et je reviens à mes amours.

La seconde est une rêverie mélancolique qui prend un charme particulier chez ce jeune homme auquel l'avenir réservait de si cruelles épreuves.

Au milieu de la foule  
Qui s'agite et s'écoule,  
Lorsqu'on aperçoit un homme au front pensif,  
Et que son air de tristesse  
Exprime de la noblesse,  
On lui jette un regard furtif ;  
Les gens se disent à l'oreille :  
"Frères, quel est donc celui-ci."

Et l'attention qu'il éveille  
Se borne à ce vague soupir.  
Il s'en va toujours, lui, sombre et le cœur saisi,  
Il souffre !  
Un gouffre

Est dans son cœur qu'il sent se gonfler de soupirs.  
Seul avec le chagrin, exilé des plaisirs,  
C'est dans la peine qu'il consume  
Ses jours abreuvés d'amertume.

Grand Dieu, lorsque tu fais jaillir mes tristes larmes,  
Mon cœur en palpitant sous de perfides charmes  
Me tente de chérir  
Ce qui me fait souffrir.

Lorsqu'en me façonnant tu m'ordonnas de naître,  
Devais-tu saturer mon âme de sanglots ?  
Depuis l'instant de deuil où j'ai dû l'apparaître  
Mes angoisses n'ont pas suffi pour te repaître,  
Et chaque jour amène un surcroît à mes maux.

Rempli de ces pensées sombres  
Que la saine raison étouffe dans mon cœur,  
Mon esprit accablé cherche à travers les ombres  
Un rayon consolateur  
Qui m'apporte le bonheur.

L'inexpérience est frappante dans ces productions, mais le talent ne l'est pas moins. Il n'a manqué à l'auteur que la culture pour devenir écrivain.

### DE LA CONSTITUTION PHYSIQUE DU GLOBE TERRESTRE

(Suite et fin)

TROISIÈME PARTIE

Les secousses qui remuent toute une contrée et en bouleversent le sol produisent des effets singuliers et terribles dont tout le monde a entendu les tristes et dramatiques récits. Ces ébranlements de terrain consistent tantôt en oscillations horizontales, tantôt en secousses verticales, et quelquefois en tournoisements qui doivent leur origine à la simultanéité de ces deux espèces de mouvements combinés. Des soulèvements et des affaissements successifs ; le transport de certaines parties au-dessus ou au-dessous de parties voisines avec lesquelles elles étaient précédemment de niveau ; l'entrebaillement de crevasses qui restent dorénavant ouvertes ou qui enferment et broient entre leur parois les habitations qu'elles entraînent ; la disparition de courants d'eau engloutis dans des gouffres subitement ouverts et refermés ; l'apparition, au contraire, de lacs nouveaux au fond des gouffres béants, ou de sources froides ou chaudes là où il n'en existait pas d'indices ; l'accumulation des eaux des rivières contre les obstacles rapidement soulevés ; les débâcles irrésistibles de ces torrents qui vont se creuser de nouveaux lits ; les profondes déchirures des côtes, les trépидations des promontoires qui sont abaissés ou soulevés ; tels sont les effets les plus ordinaires de ces catastrophes épouvantables dont l'action est quelquefois circonscrite sur des espaces étroits, mais qui s'étendent aussi parfois sur de grandes surfaces, et même suivant un grand cercle dans tout un hémisphère. Les tremblements de terre dont la Calabre a été le théâtre en 1783 nous offrent en quelque sorte un tableau raccourci de tous ces incidents réunis.

Quelquefois ces grands mouvements de terrain ne s'accomplissent pas d'une manière brusque, mais arrivent lentement et s'achèvent sans secousse. Ainsi les géologues s'accordent à penser que, depuis le temps des Romains, une partie de la côte de Naples s'est abaissée au-dessous du niveau de la mer et à été ensuite soulevée au dessus de ce niveau, sans que les monuments bâtis sur ce sol mobile aient été bouleversés. Cette opinion est fondée principalement sur des observations faites dans les ruines d'un ancien temple situé près de Pouzzoles, et connu sous le nom de *Temple de Sérapis*. Ce monument, dont il reste trois colonnes debout, paraît avoir été construit vers le 3<sup>e</sup> siècle et était jadis très-fréquenté pour les bains thermaux que l'on y prenait ; mais à une époque postérieure, que l'on suppose remonter à 1488, le temple a été recouvert par la mer jusqu'à une hauteur d'environ 5 mètres au dessus du pavé. Des animaux marins se sont alors établis sur la portion submergée des colonnes, et des mollusques lithophages du genre pholade y ont creusé, sur une hauteur de 2 mètres, d'innombrables trous, de la même manière que cela se voit sur les rochers baignés actuellement par la mer. Aujourd'hui l'état des choses n'est plus le même ; le pavé du temple est de nouveau à sec, et les traces des pholades dont je viens de parler sont élevées à une hauteur de plus de 3 mètres au-dessus du niveau de la mer. Or, ces changements dans les niveaux relatifs de la côte de Pouzzoles et de la mer voisine ne peuvent dépendre de ce que les eaux de celle-ci se seraient alternativement élevées et

abaissées ; car de semblables mouvements auraient été accompagnés d'inondations épouvantables tout le long du littoral de la Méditerranée, ce qui n'a pas eu lieu : on s'accorde donc généralement à expliquer ce phénomène en supposant que la côte elle-même, après s'être affaissée de plusieurs mètres, s'est relevée graduellement.

Cette hypothèse d'un mouvement lent d'élevation ou d'abaissement de quelques parties de la croûte solide du globe devient une vérité démontrée quand on voit, de nos jours encore, la Scandinavie et le Chili présenter un phénomène analogue. Sur les côtes de la Suède, par exemple, certains rochers, qui jadis étaient submergés, montrent aujourd'hui hors de l'eau, et les falaises s'élèvent de plus en plus au-dessus du niveau de la mer. La conséquence immédiate des observations précédentes, c'est qu'il ne faut plus s'étonner si des dépôts d'êtres marins se trouvent à des hauteurs considérables au-dessus du niveau actuel de la mer ; les terrains sur lesquels ils reposent ont pu les porter à ces hauteurs par suite de soulèvements semblables à ceux dont nous sommes aujourd'hui témoins.

Lorsque la croûte terrestre, par suite des tremblements du sol ou de toute autre cause, se trouve profondément crevassée, de manière qu'il s'établisse une communication de l'intérieur du globe à l'extérieur, il se forme ainsi un volcan, et les phénomènes qui accompagnent l'ouverture de ce conduit permanent ou transitoire sont désignés sous le nom de phénomènes volcaniques. On voit que l'apparition d'un volcan est liée intimement avec les tremblements de terre, et qu'il en est, en quelque sorte, la conséquence et la terminaison. Il semble, en effet, que les volcans soient des soupapes ou événements naturels par où s'échappe la force expansive qui aurait inévitablement bouleversé le sol, tant qu'elle serait restée renfermée sous la croûte solide, mais qui s'épuise et s'annihile en se développant à l'extérieur de notre planète. On sait d'ailleurs que le moment où une éruption volcanique a lieu quelque part est celui où les secousses des tremblements de terre deviennent plus rares et moins énergiques, et que par contre les phénomènes des tremblements de terre reprennent leur intensité quand un volcan cesse d'être actif.

La première période de la formation d'un volcan est l'apparition d'une gibbosité plus ou moins considérable, qu'on distingue souvent par le nom de cône de soulèvement ; tôt ou tard, à la suite d'une explosion formidable, la butte se creève, il s'établit un orifice en forme d'entonnoir qui laisse souvent échapper diverses matières, et porte le nom de cratère de soulèvement. Le caractère principal de ces ouvertures initiales consiste dans la disparition des couches de terrains soulevées, qui, se relevant de plus en plus de la base au sommet, sont inclinées de toutes parts autour de l'axe du cône, et présentent leur pente abrupte vers l'intérieur de l'entonnoir. Dans la plupart des cas aussi, des bords des escarpements du cratère jusqu'à la base extérieure de la montagne, s'étendent des crevasses qui se prolongent quelquefois jusqu'au fond de l'entonnoir.

L'explosion n'est pas toujours la cause de l'ouverture du cratère ; souvent aussi les matières soulevées d'abord jusqu'au sommet de la butte volcanique sont abandonnées ensuite par la force qui les soutenait, et, retombant par leur propre poids, laissent un orifice béant, comme cela paraît être arrivé au massif de l'Etna.

Un des exemples les plus célèbres des phénomènes qui donnent lieu à la formation d'un cratère avec tous les caractères dont je viens de parler est l'éruption qui, dans une nuit, a donné naissance au Monte Nuovo, près de Naples. Le Vésuve, l'île d'Ischia et plusieurs autres points de la baie de Naples avaient été, à diverses reprises, le théâtre d'explosions volcaniques ; mais depuis plus de trois siècles ces phénomènes avaient presque entièrement cessé, lorsqu'en 1538 on ressentit, dans les environs de Pouzzoles, de fréquents tremblements de terre ; le 27 et le 28 de septembre, ces secousses devinrent si fortes et si nombreuses qu'elle jetèrent l'alarme dans la population de cette belle contrée, et, le 29, deux heures après le coucher du soleil, on vit un gouffre s'ouvrir entre la petite ville de Tripergola et les bains situés près de ses faubourgs ; une grande fente, dont la formation fut accompagnée d'un bruit terrible, s'étendit vers la ville en vomissant des flammes et une sorte de boue épaisse composée de cendres et de pierres ponceuses mêlées à de l'eau ; ces cendres couvrirent complètement la ville et tombèrent même en grande quantité à Naples ; les habitants d'alentour s'enfuirent épouvantés, la mer se retira tout à coup à une grande distance, et une portion de la côte, soulevée de plusieurs pieds au-dessus du niveau des eaux, resta à sec ; enfin le lendemain on vit, à la place occupée auparavant par Tripergola, une montagne nouvelle dont le pied s'avancait dans le lac Lucrin, lequel n'était lui-même que le cratère de quelque ancien volcan. Le 3 octobre l'éruption cessa, et on put alors gravir cette montagne nouvelle élevée en un seul jour et nommée de-

puis le Monte Nuovo; son sommet présentait un cratère profond, sa hauteur était d'environ 400 pieds ou 130 mètres au-dessus du niveau de la mer, et la circonférence de sa base de près d'une demi lieue. Depuis lors la crevasse cratériste s'est obstruée dans sa profondeur, et la tranquillité de la contrée n'a jamais plus été troublée par ce volcan.

Du sein d'un volcan s'élançait au moment de l'éruption, des matières de diverses natures, soit gazeuses, liquides ou solides. Les fumées ou vapeurs qui précèdent souvent l'explosion principale ou l'accompagnent, sont composées de divers gaz et de vapeur d'eau; de ces gaz, c'est en général l'acide chlorhydrique qui se manifeste le premier et pendant que l'action volcanique conserve sa plus grande énergie, l'acide sulfureux se montre quand cette action diminue; puis apparaît l'acide carbonique, qui peut même continuer à se dégager pendant des siècles après que toute l'activité paraît éteinte, comme cela arrive en Auvergne, quand on creuse dans des dépôts volcaniques anciens. La température élevée à laquelle se trouvent ces gaz mêlés à la vapeur d'eau leur permet d'attaquer énergiquement les roches voisines, de les désagréger, de les réduire en parcelles, puis en amas de composition très-variable, qui, lancés loin du cratère par la force explosive, couvrent les régions environnantes. Telles sont les terribles éruptions boueuses de Java, telles sont aussi celles du Pérou qui rendent si étrange la présence dans les eaux limoneuses, de petits poissons dont l'espèce se rencontre dans les lacs voisins. L'apparition des matières gazeuses est suivie ou accompagnée de celle des matières pulvérulentes, quelquefois en quantités immenses, qui, unies aux premières, peuvent former des nuages épais capables d'intercepter la lumière du soleil, et portées parfois à des distances de 20 à 30, même à deux cents lieues. A ces cendres volcaniques se joignent souvent des fragments de pierres poreuses incandescentes, nommées pouzzolane ou la pilli, puis des blocs de matières solides. Souvent on confond à tort ces produits du volcan avec les avalanches de débris que la force même de l'explosion arrache aux flancs de la montagne en la bouleversant; c'est par une erreur de cette nature qu'on a considéré la destruction de Pompéi comme le résultat de l'accumulation des matières vomies par le Vésuve; la catastrophe qui détruisit cette ville en 79, et dans laquelle Plin trouva la mort, doit être attribuée à la projection des masses de fragments ponceux qui existaient auparavant sur la pente du Vésuve et dont ce volcan n'a jamais produit un atôme. Quelquefois des fragments de roches sont expusés du cratère et lancés en l'air avec une force prodigieuse; ainsi en 1320, le volcan de Molen (une des Molluques) projeta à une hauteur égale à la sienne des masses aussi grandes que les maisons du pays, et en 1533 le Cotopaxi, volcan de la Colombie, lança des roches de 46 pieds cubes à la distance de 2 et même 3 lieues. Souvent enfin, l'éruption amène à la surface les matières en fusion qui bouillonnent dans le sein du cratère et constituent la lave. Toutes ces matières lancées en gerbes à des hauteurs diverses vont retomber plus ou moins loin du foyer de l'éruption, et s'accumulent en dépôts désignés sous les noms de tufs ponceux, tufs volcaniques, conglomérats. Quelquefois des portions de matières fondues arrachées à la lave qui remplit le cratère, sont lancées dans l'air, où elles s'arrondissent par le mouvement et forment ce qu'on appelle des bombes volcaniques. Mais il arrive aussi que la lave fluide est seulement soulevée à une certaine hauteur dans le conduit du cratère, puis s'affaisse sans se répandre au dehors; c'est ainsi qu'à Stromboli la lave s'élève et s'abaisse sans interruption, en laissant échapper des matières scoriassées et une grande quantité de gaz dont les bulbes viennent crever avec fracas à la surface. Si la lave n'est pas trop fluide, elle peut, dans d'autres cas, s'arrondir en dôme qui se consolide pour un temps plus ou moins long, et qui forme de la sorte, au milieu du cratère de soulèvement, un cône adventif, dont le sommet peut lui-même se crever et donner passage aux produits volcaniques.

Enfin, tous les phénomènes que je viens de décrire ne sont souvent que les avant-coureurs ou les annexes de l'expulsion de la lave, qui, amenée jusqu'au sommet du cratère, en ébrèche le contour pour se diviser en torrents dans les vallées et les plaines voisines où elle s'accumule. Si le cône volcanique se trouve déjà à une grande hauteur, c'est souvent sur les flancs ou au pied de la montagne, parfois même à une certaine distance que la lave se fait jour en soulevant généralement sur son passage de petits cônes par où s'échappe la matière en fusion. Si l'éruption se fait dans un pays plat, la lave peut s'étendre en vapeur horizontale et former un lac dont la surface est sensiblement unie, comme cela est arrivé en Islande, au pied du Skapotar-Jokul, dans l'éruption de 1783, où la lave couvrit un espace de plus de 80 lieues carrées, sur une épaisseur considérable. Sur une pente très-inclinée, la matière liquide ou pâteuse ne laisse sur le terrain qu'une traînée étroite et peu épaisse, scoriassée, cordelée, et très-poreuse. Quand la pente s'adoucit, les pores deviennent

plus petits, la surface unie, et les portions disloquées se présentent en plaques plus ou moins épaisses.

Il existe aussi des volcans situés au fond des mers, et c'est de leur action que dépend l'apparition d'îles nouvelles qu'on a vues à diverses reprises surgir du sein des eaux. Plusieurs phénomènes de ce genre ont été observés dans le golfe de Santorin; selon Plin, cette île elle-même, l'antique Hiera, fut nommée dans l'origine Kalliste, c'est-à-dire la belle, parce qu'elle sortit, comme Vénus, du sein des eaux. Dans la seconde année de la 145e olympiade, une petite île appelée Hiera par les anciens, Palœ Komeni par les Grecs modernes, se montra dans l'enceinte du golfe et son apparition fut accompagnée de jets de flamme et d'une épaisse fumée qui s'éleva du sein de la mer. Une autre île, celle de Thia, surgit en l'an 19 de l'ère chrétienne, tout près de Hiera; en 1575, il s'en forma une autre nommée aujourd'hui Micra Komeni, et en 1707 commença l'apparition d'une autre île, le Nea-Komeni, qui exhale encore aujourd'hui des vapeurs sulfureuses. Cette dernière éruption est une des plus intéressantes que l'on connaisse. Le 23 mai 1707, au lever du soleil, on vit à une lieue de la côte de Santorin, un rocher qui paraissait flotter au milieu de l'eau, et qui était en effet une grande masse de pierre ponce détachée du fond par un tremblement de terre arrivé deux jours auparavant, mais quelques jours après, ce rocher se fixa et forma une île dont la grandeur augmenta chaque jour; le 14 juin, elle avait 30 milles pieds de circonférence et 24 à 30 de hauteur; la mer s'agitait autour d'elle, et sa chaleur, ainsi que l'odeur de soufre qu'elle répandait, en rendait l'accès impossible. Le 16 juillet, on vit s'élever près de ses flancs, dix-sept ou dix-huit rochers noirs, et le 18, il en sortit pour la première fois une fumée épaisse, dont l'expulsion était accompagnée de mugissements souterrains. Le lendemain, le feu commença à paraître et augmenta peu à peu d'insensité; la mer bouillait et jetait sur la côte des poissons morts, le bruit souterrain qu'on ne cessait d'entendre ressemblait à des décharges d'artillerie, et le feu se faisait jour par de nouvelles ouvertures d'où s'élançaient des masses de cendres et de pierres enflammées qui retombaient quelquefois à plus de deux lieues de distance; pendant la nuit, l'île toute entière ressemblait à une réunion d'immenses fourneaux vomissant des flammes, et cet état de choses dura pendant une année. Enfin, 14 mois après sa première apparition, l'île ainsi formée avait pris un tel accroissement que sa hauteur était de 225 pieds et sa circonférence de 4,600 pieds. Il y eut encore quelques éruptions l'année suivante, mais elles furent les dernières; cependant, cet état de calme n'est qu'apparent, et les phénomènes volcaniques souterrains continuent toujours, car le fond du golfe s'élève encore de nos jours, et probablement il ne tardera pas à se former dans cette mer remarquable quelque île nouvelle. Il y a quelques années, un îlot volcanique, auquel on a donné le nom de Julia, sortit de la même manière du sein de la mer, mais il ne tarda pas à être détruit par les vagues et à disparaître.

On connaît un grand nombre de volcans modernes et de solfatares, on en compte plus de 500, et on en rencontre dans toutes les parties du monde; mais ils ne semblent pas être répandus au hasard sur le globe, et ils forment des groupes dans chacun desquels il semble exister des connexions souterraines entre les divers foyers ainsi réunis. L'une de ces régions volcaniques les plus célèbres s'étend sur la plus grande partie de la Méditerranée et comprend le Vésuve, Stromboli, l'Etna, les îles volcaniques de l'Archipel Grec, etc., etc. Une autre comprend les îles Canaries et les Açores; une troisième l'Islande et le Groënland, une quatrième s'étend le long des Andes, depuis le cap Horn jusqu'en Californie; une cinquième, également considérable, s'étend depuis les îles Alentiennes et le Kamtschatka jusqu'aux Molluques, et de là vers le sud-est, tout le long de l'Archipel de l'Océanie; enfin, il paraît exister une sixième région volcanique moderne dans l'Asie centrale.

DR. J. A. CREVIER.

### CONDOLEANCE MATERNELLE

(Sonnet)

Il faut prendre la peine avec philosophie;  
Dit aux faibles, aux forts l'école du malheur.  
Courage donc, mon cher; le cœur se purifie  
Au feu de la douleur.

Le martyr de l'âme est grand, il sanctifie  
Comme celui du corps. En te rendant meilleur,  
Le tien, mon pauvre enfant, ô ta mère s'y fie.....  
Prouvera ta valeur.

Souffre, puisque Dieu veut te donner la souffrance,  
Ce don que son amour remplit de l'espérance  
De conquérir le ciel!

Hélas! je sais combien le sort te fut sévère;  
Mais fut-il bien plus doux pour celui qu'au calvaire  
On abreuva de fiel?

Outrouais, avril 1874.

J. A. BÉLANGER.

### SUR LES FLOTS

Rythmé sur les *Djians* de V. Hugo.

Tout bruit  
S'enfuit  
La nuit  
Arrive  
Partons  
Quittons  
Les pentes  
La rive.

Ma belle  
Nacelle  
Sous l'aile  
Du vent,  
S'élançait  
Silence!...  
Balance  
Gaiement.

Mon adorée  
Gardant ma foi  
Belle, parée,  
Viens avec moi,  
Comme une étoile  
Qu'un épais voile  
Te cache aux yeux  
Des ennuyés.

Entre le ciel et l'onde  
Unissant nos deux cœurs  
Viens, nous fuirons le monde,  
Et ses échos trompeurs,  
D'amour mon cœur avide  
Et de ton nom rempli,  
Viens, ma barque rapide  
Nous conduit vers l'oubli.

Dans le lointain, entends la foule,  
On dirait que c'est un torrent,  
Qui bondit, mugit et s'éroule  
Et va toujours vociférant,  
Autour de nous la mer tranquille  
Glisse et capote en murmurant,  
Et la rame, toujours docile,  
Ouvre le flot en l'effleurant.

O belle nuit, ô nuit calme et sereine  
Sous ton manteau sombre et mystérieux,  
L'amour ardent dont l'âme est toute pleine,  
S'élève et monte à la voûte des cieux.  
Astre charmant, voiles ta clarté pâle,  
Pour nous aimer Phœbé protège-nous,  
Et projetant tes beaux reflets d'opale,  
Prodigue-nous tes rayons les plus doux.

Sur ses genoux penché, contemplant son image  
Je dévorais des yeux sa céleste beauté,  
Et sans cesse admirant son radieux visage  
Je savourais, tes biens, ô chaste volupté.  
Son front touchait mon front, ma main pressait la sienne  
J'écoutais en rêvant le moindres de ses mots,  
A peine respirant, je buvais son haleine,  
Que berçait un rourire à ses lèvres écloes....

O nuit d'amour, chastes propos sans nombre  
O doux serments, qui n'eurent pour témoin  
Que le bonheur, que le silence et l'ombre,  
Cher souvenir, tu t'enfuis déjà loin,  
Pourquoi faut-il qu'il soit en toutes choses,  
Un mot cruel qui trompe l'avenir,  
Et que souvent, d'une femme ou des roses,  
On n'ait gardé qu'un lointain souvenir.

Derrière nous la grande ville,  
Venise aux anciennes beautés,  
Se découpaient, spectre immobile,  
Au dernier feu de ses clartés...  
Ses lèvres sur mes lèvres même,  
Se précipitèrent soudain  
Et comme un murmure lointain,  
Se fondirent ces mots "je t'aime."

Mon cœur bissant ses chaînes  
S'envola vers les cieux  
Et le feu de mes veines  
Monta jusqu'à mes yeux  
Dans son divin sourire  
—O charme tout puissant—  
Mon âme semblait lire  
Un amour incessant.

Mais de l'aurore  
Le ciel se dore  
Et mon esquif  
D'un bond lascif  
Sur le rivage  
Court mollement,  
Et sur la plage  
Touche gaiement.

Pour toi  
L'émoi  
D'un roi  
S'élève.  
Doux lieu  
Pour Dieu,  
Adieu  
Mon rêve.

Que joie  
Qui ploie  
Te voie  
Un jour  
Sourire  
Et dire  
J'expire  
D'amour.

C. S.

LES CONDITIONS DE LA VIE CHEZ LES ETRES ANIMÉS

I (Suite)

Par un exemple qui sera compris sans peine, l'idée du rapport qui existe entre les particularités de conformation et le genre de vie sera rendue plus précise. Chacun a entendu parler de ces distinctions d'oiseaux granivores et d'oiseaux insectivores appartenant à une science qui n'est plus de notre temps. Le moineau, le pinson, le chardonneret, sont réputés des granivores, — les fauvettes, les bergeronnettes, des insectivores, malgré leur régime moins exclusif qu'on le supposait autrefois. Tous ces oiseaux offrent absolument la même conformation générale; les caractères qui les font distinguer au premier coup d'œil, comme la forme du bec, sont d'ordre tout à fait secondaire, et témoignent simplement d'adaptations à des circonstances biologiques quelque peu différentes. D'autres espèces d'oiseaux, presque sœurs par les mœurs et de parenté éloignée par l'ensemble de l'organisation, présentent des traits superficiels analogues qui trompent aisément les observateurs enclin à se fier à l'apparence. Tout le monde sait distinguer les petites hirondelles; hirondelle de fenêtre, hirondelle de cheminée, hirondelle de rivage, et la grande hirondelle ou martin; mais tout le monde aussi, sans en excepter beaucoup, se persuade que tous ces oiseaux, appelés d'un nom commun, appartiennent à la même famille. Il n'en est rien cependant; les petites hirondelles ont la conformation des moineaux, et presque seules, des appropriations à un genre de vie un peu particulier font la différence. La grande hirondelle est tout autrement construite, et nous montre une remarquable parenté avec ces charmants oiseaux de l'Amérique méridionale qu'on appelle les colibris. Petites hirondelles et grande hirondelle, représentants de deux types des mieux caractérisés, se nourrissent également d'insectes qu'elles doivent happer pendant le vol; alors elles ont également un bec petit, large à la base et fendu jusqu'au-dessous des yeux; également destinées à parcourir les airs avec rapidité et à franchir de grands espaces, elles ont également les plumes de leurs ailes d'une longueur exceptionnelle. Ainsi les espèces d'une infinité de groupes naturels, offrant des dissemblances plus ou moins grandes dans leur genre de vie, se font remarquer par des particularités très-apparentes, mais d'ordre secondaire, qui leur donnent des aptitudes nécessaires à des conditions d'existence déterminées; des espèces de groupes tout à fait distincts peuvent donc se ressembler par quelques traits superficiels, signes certains d'appropriations soit à un régime, soit à des habitudes analogues. L'étude des êtres, poursuivie d'une manière comparative dans tous les détails de leur organisation et dans tous les actes de leur vie, peut seule conduire sûrement à distinguer ce qui est général de ce qui est particulier, et, comme but suprême, à reconnaître les grandes lois de la nature.

II

Comme nous voulons examiner en premier lieu quelques animaux de diverses classes, remarquables par des particularités de leur conformation extérieure et en même temps par des aptitudes spéciales, il nous paraît bon d'appeler l'attention sur un mammifère fort étrange: l'aye-aye ou chiromys de Madagascar.

Après avoir parcouru la Chine et les Indes orientales durant les années 1774 à 1780, Sonnerat, un voyageur français, aborde sur la côte occidentale de cette grande terre de Madagascar, si intéressante par ses productions naturelles. Les indigènes lui amènent un animal gros comme un chat et couvert d'une épaisse toison; ils le voyaient eux-mêmes pour la première fois, et ils exprimaient leur surprise en répétant aye, aye. Sonnerat, confondu d'étonnement aussi bien que les Malgaches, tenta vainement de rattacher ce mammifère à un type connu: il lui trouvait des rapports de physiologie tout à la fois avec les écureuils, les makis et les singes. Par un singulier caprice, le naturaliste voyageur désigna le curieux animal par l'exclamation qui avait énergiquement frappé ses oreilles, et le nom a été conservé.

L'aye-aye, dont l'activité ne se manifeste que pendant la nuit, a de gros yeux arrondis comme ceux des hiboux et des chats-huans. Il est doux, craintif, dormant tout le jour, la tête cachée entre les jambes et la queue repliée par-dessus. A ces traits s'ajoutent une chose plus extraordinaire et tout à fait unique: les deux pieds de devant, qui ressemblent un peu à la main des singes, ont des doigts assez épais et garnis de poils; un seul de ces doigts, celui du milieu, est nu, tout grêle, et doué de la faculté de se relever et d'agir d'une manière très-indépendante des autres; on croirait à une difformité. C'est ici que se révèle d'une façon saisissante un rapport entre un détail de conformation, des conditions d'existence singulières et un instinct très-particulier. Sonnerat eut en vie, pendant deux mois, un mâle et une femelle qu'il nourrissait avec du riz cuit, dont ils se contentaient faute de mieux et sans doute au détriment de leur santé. Ils se servaient pour manger, rapporte notre voyageur, de leurs deux doigts grêles comme les Chinois se servent de baguettes. Cette remarque n'aurait pas jeté beaucoup de lumière sur le véritable usage de ce doigt grêle, si l'on n'avait été éclairé par des renseignements obtenus des habitants de Madagascar, et depuis peu par les observations de quelques voyageurs. L'aye-aye se nourrit en partie d'insectes, recherchant les plus volumineux et les plus délicats, les larves qui vivent dans les troncs et les branches d'arbres. Souvent les arbres sont fissurés, et il est possible d'atteindre les larves qui les rongent et de les arracher de leur retraite; mais les fissures, étant étroites, ne livrent passage qu'à un instrument bien mince. Pour l'aye-aye, l'instrument est son doigt grêle. Avec l'instrument, l'animal ne peut manquer d'avoir à son service des sens, un instinct, une intelligence propres à le conduire au but déterminé. En effet, il a des yeux dont la pupille, extrêmement dilatée, donne largement accès à la pâle lumière du crépuscule ou de la lune, et lui permet d'errer la nuit au milieu des forêts sans la moindre difficulté. Il a des oreilles qui dénotent une grande finesse de l'ouïe, et, à n'en pas douter, il distingue le bruit léger d'une larve occupée à ronger le bois. Il apporte aux nécessités de sa recherche une intelligence surprenante: on peut le voir frapper un tronc ou une branche d'arbre de son ongle, en un mot recourir à la percussion pour reconnaître s'il existe une cavité capable de loger une larve. Doué d'un odorat subtil, l'aye-aye s'assure de la qualité des aliments. Le Dr. Vinson, à qui nous devons d'intéressantes observations sur les animaux de l'île de Madagascar, rapporte qu'un aye-aye en captivité ne voulait pas toutes les

larves indistinctement, et les reconnaissent en les flairant. Le curieux mammifère, apparenté aux makis par l'ensemble de ses caractères, possède le système dentaire analogue à celui des rongeurs. Aimant ces fruits du tropique remplis d'une pulpe savoureuse, avec ses puissantes incisives il en entaille la dure enveloppe, introduit son doigt grêle par l'ouverture qu'il a pratiquée, et, approchant sa bouche de l'orifice, il fait couler la substance pulpeuse. Lorsqu'un main est fatigué, il se sert de l'autre main.

Est-il possible de voir une créature mieux faite pour vivre dans des conditions étroitement déterminées, et dont la singularité des habitudes réponde d'une manière plus comète aux singularités de conformation? Le célèbre naturaliste de l'Angleterre, M. Richard Owen, auteur d'une belle étude sur le chiromys de Madagascar, a trouvé ici de puissants arguments pour réfuter les idées trop facilement accueillies sur la mutabilité des espèces. Par ses caractères zoologiques, l'aye-aye est un être isolé dans la création; comme les makis, ses plus proches alliés, il habite des forêts où les insectes fourmillent de tous côtés. Rien de l'obligerait, pas plus que les animaux du même groupe, à préférer les espèces cachées dans les troncs d'arbres, si une destination propre, en rapport avec des instincts et des organes particuliers, ne lui avait pas été attribuée dès l'origine. Y a-t-il la moindre raison de supposer que l'amincissement d'un doigt des extrémités antérieures se soit produit par un usage forcé chez des individus d'une suite de générations qui n'avaient nul besoin de se soumettre à la peine pour trouver des aliments en abondance?

Les animaux fouisseurs destinés à une vie souterraine sont bien connus sous le rapport de leurs caractères et de leurs instincts, répétés en quelque sorte chez les types les plus différents. Chacun remarque leur corps passablement long et à peu près cylindrique, leurs membres antérieurs courts, larges et d'une extrême puissance. Voyez la taupe, son corps n'a aucune partie saillante capable de faire obstacle à une circulation facile dans des galeries étroites; ses pieds de devant ressemblent à de fortes mains dont la paume calleuse est tournée en dehors avec des ongles larges et tranchants. Sa raie on concevoir pour écarter et briser la terre des instruments d'une plus grande perfection? Le museau de l'animal, rendu résistant par la présence d'un os particulier, est un bouton agissant comme une tarière. A ces particularités, qui expliquent si bien le genre de vie de la taupe, s'ajoutent des sens dont le degré de développement est en harmonie avec les conditions d'existence de ce mammifère. Des organes de vision sont inutiles à un être condamné à vivre dans les ténèbres; ils sont rudimentaires. Pour se reconnaître dans des ombres réduites, un tact très-fin est indispensable; il est fourni par le museau presque nu, portant des poils raides, dissimulés. Dans un espace resserré, pour être averti d'un danger ou de la présence d'insectes dont il s'agit de s'emparer, il est essentiel d'être sensible aux moindres bruits; les organes d'audition répondent à cette exigence. En l'absence de la vue, pour être guidé dans la recherche de sa nourriture, un odorat très-sabtil est de première nécessité; l'organe olfactif est très-développé. Une organisation et des instincts si bien appropriés à la vie souterraine rendent à la taupe l'existence impossible dans une autre condition.

On trouve chez un insecte des particularités de conformation, des habitudes, des instincts si analogues à ceux de la taupe, que cet insecte, d'après le sentiment populaire a été appelé le taupe-grillon. Il a un corps presque cylindrique, des pattes antérieures refoulées vers la tête, avec des jambes prodigieusement larges et garnies de fortes dentelures de façon à prendre une sorte de ressemblance avec les pieds de la taupe. Les jambes du taupe-grillon et les pieds de la taupe sont des organes de nature absolument différente ayant reçu une appropriation à peu près identique.

Il y a des animaux qui, parmi ceux de la même classe ou de la même famille, n'offrent rien de plus extraordinaire qu'une particularité en apparence insignifiante. La raison de cette particularité minime est-elle trouvée, l'intérêt jaillit. Des oiseaux de la famille de notre coucou, répandus dans les régions chaudes de l'Afrique, de l'Asie et de l'Australie, connus sous le nom de coucals (*centropus*), en fournissent un exemple. On sait combien les barbes des plumes des ailes et de la queue sont flexibles et douces au toucher chez les oiseaux en général. Chez les coucals elles sont au contraire rigides et dures comme des épines. En l'absence d'observations, on aurait peut-être cherché longtemps sans résultat à quelle nécessité répondait cette structure des plumes, mais on a eu les remarques des voyageurs et tout de suite on a saisi une merveilleuse appropriation. Les coucals habitent de sombres forêts et se nourrissent d'insectes qu'ils sont obligés d'aller chercher au milieu des lianes enroulées autour d'arbres. Ces lianes sont d'une extrême dureté; les plumes ordinaires des oiseaux seraient lacérées, déchiquetées au contact, celles des coucals y résistent.

Si nous voulions passer en revue les espèces d'oiseaux, pour chacune d'elles nous trouverions dans les détails de conformation des pattes les signes de certaines habitudes faciles à constater, — dans la forme et le développement du bec de l'indice d'une prédilection pour une substance alimentaire. Sur ce sujet, on a enregistré une foule d'observations curieuses qu'il nous est impossible de rapporter.

EMILE BLANCHARD.

(A continuer)

BIBLIOGRAPHIE

Rome Chrétienne, ou Tableau Historique des Souvenirs et des Monuments de Rome, par Eug. de la Gournerie, 4e édition, revue avec soin et considérablement augmentée. 3 vol. in-12. Prix: \$2.25. Paris, Bray et Retaux, éditeurs. Montréal: J. B. Rolland et Fils, libraires-dépositaires, rue St. Vincent, Nos. 12 et 14.

Un ouvrage sérieux qui, en peu d'années, obtint le rare bonheur d'une quatrième édition, n'a guère besoin d'éloges. Le livre de M. de La Gournerie n'a pas, d'ailleurs, été seulement loué par son éclatant succès, il l'a été aussi par des voix pleines d'autorité qui ont proclamé, comme celle de Son Eminence le Cardinal Morlot, que "tous les genres de mérite y sont réunis," comme celle de Mgr. de Poitiers, "que c'est un beau et bon livre," comme celle de Mgr. l'évêque de Nantes, que l'on y trouve "avec une doctrine toujours saine et un grand amour pour l'Eglise, une érudition sagement contenue, une appréciation exacte des faits, des personnes et des choses, un style pur et simple qui rappelle les beaux temps de notre littérature

française." Mgr. Jacquemet ajoute: "Nous recommandons la lecture de ce livre comme préparation au voyage de Rome pour ceux qui auront le bonheur de faire ce pieux pèlerinage, et comme un dédommagement précieux pour ceux qui ne peuvent que saluer de loin la ville éternelle de leur amour et de leurs regrets." Qu'à mon tour il me soit permis de dire que, parmi les travaux qui ont été consacrés en si grand nombre à Rome chrétienne, je n'en connais pas un seul qui convienne mieux à tous les lecteurs, à ceux qui ont besoin d'un livre qui les guide dans Rome, comme à ceux qui ne font ce voyage que dans leur fauteuil. L'ouvrage de M. de La Gournerie est assez complet pour tenir lieu de tous les autres ouvrages qui l'ont précédé; l'érudition y est assez étendue pour que les savants soient satisfaits, et elle y est assez discrète pour que les gens du monde ne soient pas du tout effrayés. C'est toujours un homme de goût qui tient la plume, mais c'est surtout un homme de cœur et les plus nobles sentiments animent le livre tout entier.

CORRESPONDANCE

HAVERHILL, MASS., 13 novembre 1874.

Une assemblée des membres de la société St. Jean-Baptiste a été tenue mercredi, le dix-huit novembre courant; les résolutions suivantes ont été passées à l'unanimité:

1. Proposé par M. Euchariste Bellefeuille, secondé par M. Camille Marion: 1o. Qu'on a vu avec plaisir l'initiative prise par les propriétaires du Bien Public, dans l'affaire d'Ambroise Lépine, de la province de Manitoba, en ouvrant une souscription pour venir en aide à sa famille, et en appelant tous les Canadiens, sans distinction de parti, à y contribuer. Les membres de cette société sont heureux d'avoir cette occasion de prouver leurs sentiments envers un compatriote infortuné, et manifester en même temps leur opinion sur les difficultés qui ont amené les plus désastreuses conséquences sur une des plus loyales provinces de la Confédération canadienne.

2o. Qu'un comité soit choisi parmi les membres de la société d'Haverhill pour recevoir les souscriptions des Canadiens de cette ville.

3o. Proposé par M. Raphaël St. Ouge, secondé par M. Léon Marcotte: que pour témoigner de nos sentiments de sympathie à l'égard de monsieur Ambroise Lépin, défenseur des droits acquis des Méis français, nous lui offrons ainsi qu'à sa famille, nos condoléances et nos souhaits les plus empressés et sincères, pour la délivrance de son chef des mains de ses bourreaux.

4o. Proposé par M. E. Bellefeuille, secondé par M. Magloire Bonin: que tout en reconnaissant avec respect le principe de toute autorité légitimement établie, nous ne pouvons approuver le gouvernement canadien dans l'acquisition de la province de Manitoba, dans la prise de possession à force armée de ce territoire, dans l'assujettissement de ce peuple libre.

5o. Proposé par M. Médard Mercier, secondé par M. Magloire Bonin: qu'à la vue des déclarations solennelles du très-révérend évêque de St. Boniface, nous nous sentons profondément humiliés du mépris de la parole d'un personnage aussi distingué, et d'une importance capitale, sous les circonstances, dans l'unique but de perdre tout un peuple.

6o. Que nous osons élever notre voix en nous unissant à nos frères du Canada, demandant que les promesses d'amnistie soient accomplies sans réserve; qu'en conséquence une requête soit signée et envoyée au très-honorable Lord Dufferin, gouverneur du Canada, le priant de suspendre le cours de la loi dans la sentence prononcée contre M. Ambroise Lépin, qu'amnistie générale soit accordée à tout le peuple de Manitoba.

Signé MAGLOIRE BONIN, Président, LÉON MARCOTTE, S. S. J.-Bte.

A Son Excellence le Très-Honorable Lord Dufferin, Gouverneur-Général du Domaine du Canada.

EXCELLENCE,

L'humble requête des soussignés représentés respectueusement qu'Ambroise Lépin, le Manitobain, condamné par un tribunal de son pays, est digne de la considération de ses compatriotes; que ses intentions droites, les motifs justes et louables qui ont dirigé ses actes, nous semblent justifier sa conduite et mériter l'indulgence dans les circonstances présentes.

Nous nous unissons à nos compatriotes du Canada; nous unissons nos vœux au vœu général de tous les fidèles et loyaux sujets de la Très-Gracieuse Souveraine de l'Angleterre, et nous venons, en les déposant aux pieds de son digne Représentant en Canada, exprimer nos desirs, solliciter la liberté d'Ambroise Lépin, l'accomplissement des promesses faites au peuple de Manitoba, enfin l'amnistie générale en sa faveur.

Et vos humbles pétitionnaires ne cessent de prier.

L. S. CA. GRAIN, Président.

Et 130 autres signatures.

NOS GRAVURES

LES REMORDS DE LA PATRIE

Le Canada pleure ses péchés, il a bien raison, le remords est salutaire; toutes ces contestations électorales devant les tribunaux ont révélé une série de faits qui, aux yeux de l'étranger, rabaisse et humilie le Canada. Espérons en un avenir meilleur.

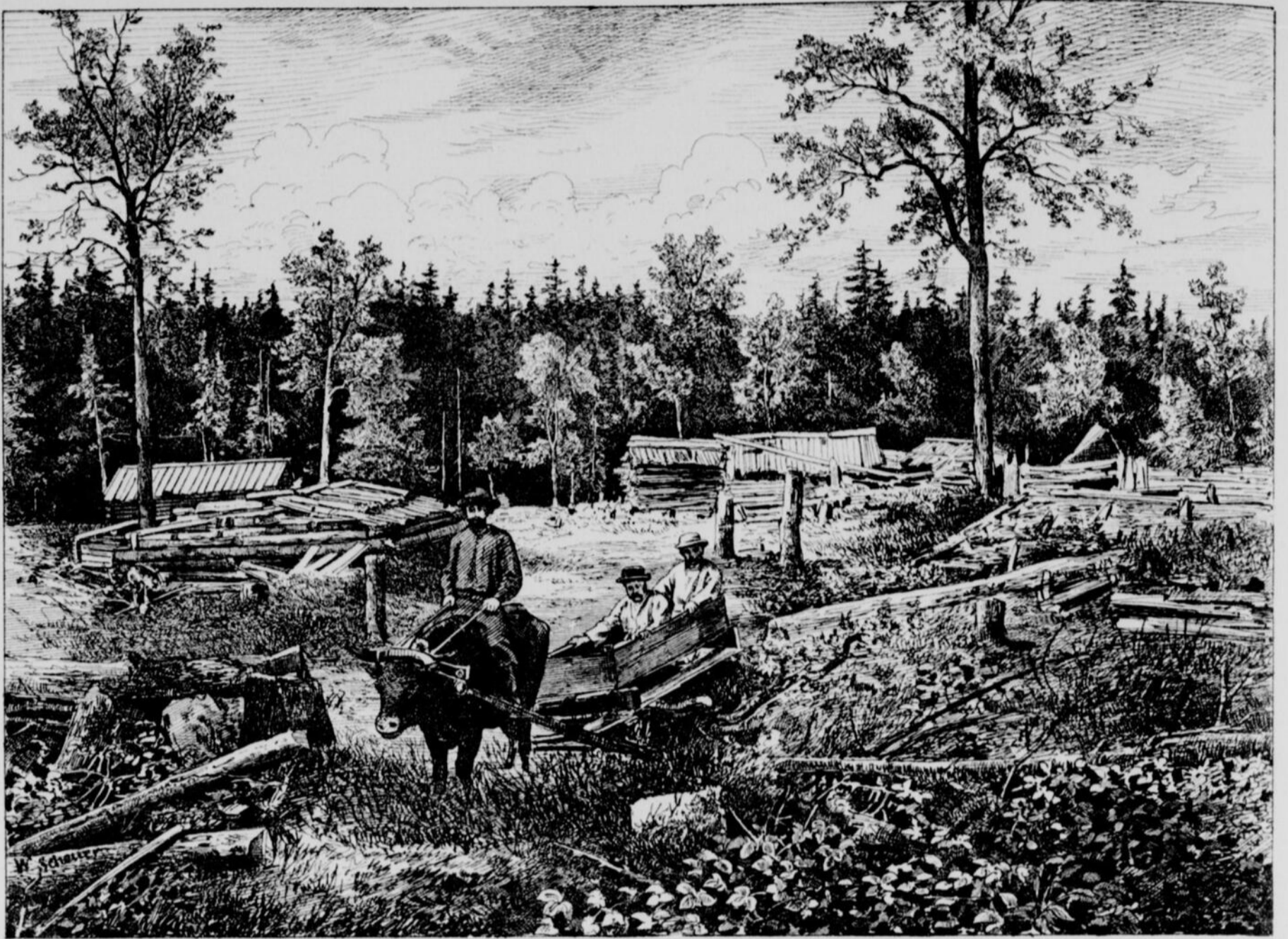
DÉFRICHEMENTS

Pittoresque, mais pas très-gai, le défrichement est un rude labeur plein de charme, dit-on, pour qui s'y adonne. L'homme est ainsi fait qu'il aime ce qu'il conquiert avec peine. La mer, avec tous ses dangers, est une passion pour le marin.

LA FLEURISTE

Type charmant, particulier à l'Europe. Il fait trop froid dans notre pays pour qu'il s'y intronise. Les fleuristes chaufferaient les trois quarts du temps.





DÉFRICHEMENTS



LA FLEURISTE

## LA COURSE A ANE

Les voilà près du but !

Vainement l'un des concurrents excite de la voix et du geste sa monture hale-tante, l'autre lève les mains et pousse le cri de victoire, et répond déjà aux acclamations de la foule.

Encore un instant, et, debout près de son âne, il va recevoir la récompense promise !

Il fera le tour du cercle des spectateurs en écoutant leurs félicitations ; il rentrera chez lui enrichi et glorieux comme un athlète des jeux Olympiques, tandis que maître Aliboron, le véritable vainqueur, retournera à son écurie pour y retrouver sa paille et ses chardons.

## LA PECHE AU BAQUET

TABLEAU DE LANCE.

Ne semblait-il pas que la satire eût depuis longtemps épuisé sa verve sur le pêcheur à la ligne, et que, lasse de frapper un ennemi sans défense, elle l'eût enfin abandonné, honteux mais incurable, sur le bord fan-geux des rivières ?

Non, elle n'avait suspendu ses coups que pour en porter un plus cruel à sa victime ; elle n'avait point cessé de la suivre de son malicieux regard ; elle s'est attachée à ses pas, elle l'a épiée jusque dans sa demeure, et voici qu'elle lui décoche la dernière et la plus envenimée de ses flèches, au moment où le malheureux, tout enchaîné qu'il est au coin de son feu par la goutte et les catarrhes, emmaillotté dans une épaisse robe de chambre entouré de ses plus perfides amorces, de l'épuisette, du panier-réservoir, des baleines de rechange, d'un attirail complet, et se croyant bien à l'abri des curiosités railleuses, s'arme intrépidement du roseau meurtrier, retrouve une étincelle sous ses paupières alourdies, et se penche, haletant d'espoir, devant un baquet !

L'épigramme, cette fois, a atteint les limites extrêmes de son domaine ; peut-être même a-t-elle dépassé le but.

Ce vieillard podagre n'est plus un être seulement ridicule, ce n'est plus un pêcheur : c'est un maniaque, un monomane ; sa passion a dégénéré en démence ; il ne provoque plus le rire, il fait pitié.



LA COURSE A ANE.



LA PECHE AU BAQUET, TABLEAU DE LANCE

Appelle-t-on chasseur celui qui, indifférent au lever du jour, à la rosée qui diamante les champs, à la senteur pénétrante des bois, à l'art de découvrir et de suivre une piste, à l'ardeur de déjouer les ruses du gibier, réduit toute son ambition à voir tomber sous le plomb mortel une bête vivante quelle qu'elle soit, le pinson sur un poirier, le canard barbotant dans une mare ?

Ceux qui n'apprécient, à la chasse comme à la pêche, que ce seul instant final de satisfaction matérielle, ceux qui dépouillent ces plaisirs de tout ce qui en est le mérite et le charme, des riantes ou splendides décorations de la nature, des luttes de l'esprit contre les instincts, ceux là, qu'ils portent un fusil ou une ligne, abandonnons-les sans pitié au bourdonnement et aux piqûres de la critique.

Dans l'émotion que leur fait éprouver le plomb qui frappe ou le bouchon qui tremble, il n'entre pas plus d'imagination ni d'intelligence que dans la curiosité de l'enfant que captivent les caprices de l'aiguille d'une boîte à macarons : Rouge ou noir !

En réalité, aucun passe-temps honnête n'est ridicule en lui-même.

Nos plaisirs sont ce que nous les faisons.

Il dépend de nous de les élever ou de les abaisser, de les spiritualiser jusqu'à l'idéal ou de les matérialiser jusqu'à l'absurde.

Tant vaut l'homme, tant valent ses divertissements.

Cette aiguille de la boîte à macarons elle-même peut devenir un noble sujet de distraction pour les hommes les plus sérieux, si c'est un La Place qui la tourne et l'observe.

Le pêcheur à la ligne n'est donc point nécessairement l'homme hébété, vieux et laid, qui exerce depuis si longtemps la verve féconde des caricaturistes : il est divers d'aspect.

Il a été le motif de plus d'une scène gracieuse dans les peintures antiques d'Herculanum et de Pompéi, dans les paysages des plus grands maîtres modernes, dans les pastorales spirituellement maniérées du dernier siècle, comme dans les marines de Joseph Ver-net.

## L'OPINION PUBLIQUE

JEUDI 10 DECEMBRE 1874

## LA SESSION

La dernière session du second parlement de Québec a été ouverte selon le cérémonial ordinaire, jeudi, le 3 courant, par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Caron. Voici le discours du trône :

Honorables Messieurs du Conseil Législatif, Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je suis heureux de vous rencontrer de nouveau et de pouvoir profiter de vos lumières et de votre expérience dans les mesures importantes qui vous seront soumises.

Depuis la dernière session j'ai dû accepter la résignation de mon ministère et remettre en d'autres mains l'administration des affaires de cette province.

Dans l'intérêt public vous serez appelés à faire une enquête sur l'échange d'une propriété du gouvernement près de Montréal.

Un projet de loi sévère contre la corruption et les menées électorales sera soumis à votre considération.

La politique libérale que vous avez adoptée à l'égard des chemins de fer a produit des résultats encourageants et c'est l'intention du gouvernement de continuer cette politique en autant que les finances de la province et les règles de prudence le permettront.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Les comptes publics seront soumis à votre examen et les subsides nécessaires vous seront demandés.

Vous apprendrez avec plaisir que malgré l'augmentation des dépenses nécessitées par les basoies publiques, l'état des finances accuse un surplus à ajouter à celui de l'an dernier.

Je crois devoir aussi vous féliciter sur la réussite de la mission en Angleterre de l'hon. Trésorier de la Province, dont le résultat vous sera communiqué en temps convenable.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif, Messieurs de l'Assemblée Législative,

Le retour d'un grand nombre de nos compatriotes et le désir d'un nombre plus grand encore de suivre leur exemple sera certainement pour vous un sujet de réjouissance, et je ne doute pas que vous ne donniez toute votre attention aux mesures qui vous seront proposées pour seconder ce rapatriement, ainsi que pour favoriser toute immigration saine qui nous viendra d'Europe.

Comptant sur votre loyauté à notre Gracieuse Souveraine et sur le patriotisme qui vous anime, j'ai toute confiance qu'avec l'aide de la divine providence vos travaux procureront à cette province un accroissement de bonheur et de prospérité.

Cette harangue a le grand mérite de dire en peu de mots tout ce qu'il faut; le programme qu'elle contient repose sur l'attente publique.

Ceux qui attendaient impatiemment des explications officielles sur l'affaire des Tanneries ont été satisfaits dès la première séance. Au moment où l'hon. M. Malhiot proposait l'ajournement, M. Ouimet s'est levé pour donner, sans plus de retard, ses explications à la Chambre. Il rapporte tous les détails de la transaction avec beaucoup de calme, et lit ensuite la lettre suivante, qui n'était pas connue du public :

Québec, 3 septembre 1874

A Son Excellence L'Honorable R. E. Caron, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec,

EXCELLENCE,

Dans le cours du mois de juillet dernier, une agitation violente a été soulevée dans l'opinion publique au sujet de l'échange d'une propriété appartenant au gouvernement et située aux Tanneries des Roulards, près de Montréal. Cette agitation tendant à jeter des soupçons compromettants sur les motifs qui avaient amené le gouvernement à faire cet échange de propriété. N'ayant aucune raison de mettre en doute la bonne foi et l'intégrité de mes collègues, je protestai alors devant eux comme je le fais maintenant devant Votre Excellence, contre la condamnation sommaire passée sur des ministres, sans les soumettre au tribunal constitutionnel qui, seul, a le droit de les juger.

Le trente juillet dernier, l'hon. M. Irvine a cru devoir me demander de placer sa résignation, comme membre du Cabinet, entre les mains de Votre Excellence; ce que je fis, tout en regrettant de me voir privé, d'une manière aussi inattendue, d'un grand appui auprès des Chambres. Cette résignation ne fit qu'accroître la violence de l'agitation publique; cependant je n'aurais pas cru devoir céder à cette pression que je considère injuste, et je ne me serais pas départi du dépôt d'autorité que j'avais reçu de la confiance de Votre Excellence et du pays, si la résignation subséquente de trois de mes collègues n'eût rendu impossible le fonctionnement régulier du gouvernement dont vous m'aviez confié la direction. Les hon. M. Ross, Robertson et Fortin sont les trois derniers ministres résignataires. En conséquence je prie respectueusement Votre Excellence d'accepter ma résignation comme Premier Ministre de votre gouvernement de même que celle de mes collègues qui sont encore en possession de leur portefeuille.

Cependant, avant de prendre congé de Votre Excellence, je dois affirmer que dans ma conduite comme ministre, je n'ai toujours eu en vue que l'intérêt public, et je repousse comme une calomnie toute accusation que l'on porterait, et comme malveillante toute insinuation que l'on ferait contre mon honneur et ma probité, et en justice pour mes collègues et pour moi, je demande qu'il soit institué une enquête soit au moyen d'une Commission Royale, émanant avant la prochaine session, soit par la Chambre d'Assemblée à la session prochaine pour s'enquérir des faits et des circonstances qui se rapportent à la transaction du terrain des Tanneries.

Votre Excellence me permettra en la laissant de la remercieur de sa bienveillance et de son inaltérable bonté à mon égard.

J'ai l'honneur d'être,  
de V. E. le très-humble  
et obéissant serviteur,

GÉORGE OUMET.

Vient le tour de M. Irvine. Il fait tout d'abord la déclaration suivante :

Il n'est aucunement dans mon intention de diriger aucune attaque, ou de faire aucune accusation contre qui que ce soit, mais seulement de mettre en lumière la véritable position que j'ai prise au sujet de cette affaire.

Après avoir parlé de l'affaire plusieurs fois avec les autres ministres et avec M. Hart, représentant l'hôpital anglais, M. Irvine reçut de Québec, de M. Ouimet, la lettre suivante :

Montréal, 23 juin 1874.

Mon Cher Irvine,

J'ai été visité notre terrain des Tanneries, celui que les MM. de l'hôpital nous ont demandé pour y ériger un hôpital pour les picotés. Je trouve qu'il est impossible d'y mettre un hôpital là, car ça se trouve en plein monde. Il y a au pied du terrain tout le village St. Henri; de chaque côté du terrain, il y a des maisons qui nécessairement habitées comme elles le sont s'opposent à un semblable voisinage. On nous propose de faire un échange de ce terrain qui n'a que vingt arpents pour un autre qui se trouve à un demi-mille plus loin dans une belle position. On nous donnera 49 arpents pour nos 20. J'ai visité ce terrain, je le trouve superbe, et il aura autant de valeur que le nôtre. Si nous faisons l'échange, nous pouvons donner à l'hôpital anglais 10 ou 12 arpents, à une autre institution une même quantité de terrain, et ainsi nous pouvons satisfaire deux institutions au lieu d'une. Archambault et Chapleau sont en faveur de l'échange, et je vous prie de me laisser savoir par un télégramme, demain, si vous y avez objection. Si vous n'objetez pas, je ferai un rapport en conséquence.

M. Irvine ajoute :

Je ne fis aucune objection à un arrangement, prenant les faits mentionnés quant à la valeur de la propriété par l'hon. Premier comme étant corrects, et pourvu néanmoins que les syndics de l'hôpital considérassent la nouvelle propriété convenable pour cette fin. J'écrivis en conséquence à M. Ouimet le 24 juin, lui mandant de s'assurer si les syndics de l'hôpital seraient satisfaits de l'arrangement proposé, et l'avertissant que s'il agissait sans leur consentement, ils en prendraient occasion pour en faire un sujet de grief contre le gouvernement; et en même temps je lui dis que j'avais prié M. Hart de le voir à ce propos. Le même jour, 24 juin, j'écrivis à M. Hart la lettre suivante, afin d'éviter tout mal entendu.

Québec, 24 juin 1874.

Mon cher Monsieur,

M. Ouimet sera à Montréal demain. J'aimerais que vous pussiez le voir au sujet de l'hôpital. Il a un projet à vous proposer dont j'espère que vous serez satisfait.

Votre très-dévoué,

GEO. IRVINE.

T. Hart, Ecr., Montréal.

M. Hart alla voir M. Ouimet après réception de ma lettre, et voulut que les autres messieurs, qui s'occupaient de l'hôpital l'accompagnassent. Ces messieurs n'avaient pas alors communiqué avec moi à ce sujet.

Le 26 et le 27 de juin, les membres du gouvernement, étant tous réunis à Québec, tirent conseil à différentes reprises.

Sur les informations que j'ai priées concernant les entretiens qu'il avait eues avec les syndics de l'hôpital, l'hon. Premier me dit qu'il avait vu M. Hart, que ce dernier était favorable à l'échange, et que les syndics de l'hôpital étaient disposés à accepter un semblable arrangement. Il me dit aussi qu'il avait vu M. Jadin, et qu'il préférait le premier terrain mentionné que celui proposé, qui était trop éloigné de la ville pour y établir un hôpital.

C'est alors qu'a été passé l'ordre en conseil autorisant le Commissaire des Terres à donner suite à l'échange.

Il faut remarquer qu'en prenant mon assentiment à cet ordre en conseil, j'ai supposé que dans le cours ordinaire des affaires les titres de la propriété, les certificats d'enregistrement, etc., devaient être soumis à l'approbation des officiers en loi avant la passation de l'acte, comme l'on fait pour toute autre matière légale qui se présente entre n'importe quel département et le gouvernement. Et certainement je n'ai jamais supposé, ni n'ai-je su que longtemps après, que la transaction fut terminée sans que le titre fut révisé à l'approbation des officiers en loi de la Couronne.

L'agitation publique commence alors, et M. Irvine en est surpris. Il communique avec ses collègues :

J'ai télégraphié de suite, dit-il, à l'hon. Premier, et j'ai écrit ainsi qu'à M. Archambault, les priant de ne point conclure la transaction avant d'avoir de plus amples renseignements. J'ai aussi écrit à M. Hart, l'informant de ce que j'avais fait. La dépêche que l'hon. Premier m'envoya en réponse de mon télégramme, ne m'est jamais parvenue, mais le 7 juillet, j'ai reçu la dépêche suivante de M. Archambault, de l'Assomption :

« Lettre du 3 courant reçue hier soir, trop tard, car l'acte a été passé le 1er courant avec le consentement de l'hon. Premier, qui était à Montréal ce jour-là; mention a été faite dans l'acte de l'ordre en conseil du 27 juin dernier, l'acte a été enregistré, les lettres de ratification demandées, et dépôt fait dans la banque de cinquante mille piastres pour garantir le terrain échangé. »

« L. ARCHAMBAULT. »

Les ministres n'apprécient pas tous de la même manière l'état des esprits. M. Ouimet croyait à un feu de paille, et cela fit illusion à M. Irvine pendant quelques jours. Mais à la fin du mois de juillet il se rendit à Montréal. Il dit à ce sujet :

Le 29, mercredi, je demeurai toute la journée à Montréal, et après examen de certains documents qui me furent alors communiqués; et après certaines informations reçues d'amis personnels du gouvernement dont je faisais partie, j'en vins aux conclusions suivantes : Qu'il y avait une différence de valeur d'au moins \$100,000 entre la propriété donnée et celle reçue en échange;

Que sur ce point, l'opinion était tellement générale et unanime, qu'il m'a semblé impossible à aucune personne connaissant la valeur de la propriété à Montréal à cet endroit, et prenant les précautions ordinaires, qu'elle pût faire aucune erreur au sujet de ce que pourrait valoir cette propriété; que toute personne examinant les titres de M. Middlemiss et de M. Le Duc ne pouvait venir à d'autres conclusions que, pour le moins, la transaction était d'un caractère si douteux et si équivoque que je devais absolument demander plus de renseignements avant que l'échange fut conclu, et à cause de ces derniers faits,

je ne pouvais m'empêcher d'être convaincu, et cette conviction s'imposait alors à mon esprit, que ces documents avaient été intentionnellement soustraits à mon examen afin de m'empêcher à ce que l'échange fut complété.

En conséquence, je considérai que le marché ne pouvait aucunement être défendu et était d'une nature qui exigeait que des procédures légales fussent prises sans délai pour faire annuler, et comme le Premier, au nom de son gouvernement, avait entrepris publiquement de le défendre, je compris qu'il n'y avait pas pour moi d'autre alternative que d'envoyer sans retard ma résignation, ce que je fis à mon retour à Québec, le jour suivant.

L'hon. M. Fortin donne aussi des explications et constate que M. McGauvran, député de Montréal-Ouest, avait demandé à acheter le terrain des Tanneries. Il ajoute :

J'appris quelque temps après par les journaux qu'il régnait une grande agitation à Montréal au sujet de cet échange de terrains et que plusieurs de nos amis politiques la condamnaient.

Plus tard j'appris par le télégraphe que l'hon. M. Irvine et l'hon. M. Ross avaient résigné. Sur ces entrefaites, je me hâtai de revenir à Québec, où j'arrivai le 8 août. On s'occupait encore beaucoup de cette affaire par tout le pays et je crus voir que bon nombre de personnes, qui jusqu'alors nous avaient supportés, nous retiraient leur appui.

C'était là pour moi une raison suffisante de ne plus rester dans le ministère et j'offris ma résignation à l'honorable Premier.

Ce monsieur crut devoir m'engager à rester dans le cabinet jusqu'à l'arrivée de M. Robertson car, disait-il, ma démission aurait l'effet d'entraîner la retraite de tous les membres du cabinet, et il était important que le gouvernement subsistât tant que M. Robertson serait occupé à sa mission importante en Angleterre, et j'accédai à sa demande. Au retour de M. Robertson, je mis ma résignation entre les mains de l'hon. Premier, mais sur les instances pressantes de l'hon. M. Robertson, qui me représentait qu'il était important pour la Province qu'il signât les bons qu'il avait vendus en Angleterre, avint la résignation du gouvernement, je consentis à rester quelques jours de plus dans le cabinet, après avoir toutefois exprimé ma résolution de mettre ma résignation entre les mains de l'hon. Premier, ces quelques jours écoulés.

C'est le 7 septembre que ma résignation fut acceptée.

Quant à l'hon. M. Robertson, voici l'analyse sommaire de son discours publié par le *Canadien* :

L'hon. M. Robertson.—Pendant mon séjour en Angleterre je n'ai eu connaissance de l'échange des terrains en question que par la voie des journaux. Lors de mon arrivée à Québec, j'ai eu une entrevue avec mes collègues. Je leur ai dit que je consulterais mes commettants et que je me rendrais à Montréal pour m'enquérir de l'affaire. On pourra juger du résultat de mes investigations par la lettre suivante que j'ai adressée à l'hon. Premier. L'hon. M. Robertson donne ensuite lecture de cette lettre dont la substance est, qu'après information prises, il regretterait de dire qu'il ne pouvait pas approuver la transaction, priant en même temps le Premier d'offrir sa démission à Son Excellence le Lieut.-Gouverneur.

Après avoir lu cette lettre, M. Robertson dit qu'il doit profiter de l'occasion pour déclarer qu'il n'a pas dit à Sherbrooke, lors du dîner donné en son honneur, qu'il « était obligé de sortir du ministère Ouimet pour conserver ses mains nettes. »

M. Bellingham demande à l'hon. M. Robertson de bien vouloir expliquer les motifs qui l'ont poussé à offrir sa démission.

L'hon. Trésorier dit qu'il aimerait mieux ne pas faire connaître les raisons qui l'ont fait agir avant que l'enquête, qui doit se faire sur cette question, ne soit terminée. Cependant il peut le donner si on le désire. Les membres de la gauche l'ayant prié de donner ses raisons, l'hon. Trésorier dit qu'après avoir pris de nombreux renseignements, il avait formé l'opinion que la moitié du terrain que possédait le gouvernement valait plus que le terrain entier qu'il avait reçu en échange. C'est là l'opinion qu'il s'est formée, mais il peut se faire qu'il se soit trompé. M. Robertson a lu, dans les journaux, les raisons que l'on donnait pour justifier la transaction, et il ne les a pas trouvées satisfaisantes.

M. Joly demande si l'hon. Trésorier considère que la transaction est illégale ou non ?

L'hon. Trésorier répond que, n'étant pas un homme de loi, il ne peut pas répondre à cette question.

## NOUVELLES

Dans la contestation de l'élection de l'Islet, les pétitionnaires en appellent du jugement du juge Casault.

Une nuée de grippe-bourses s'est abattue sur Toronto. Tous les journaux de cette ville rapportent que des vols considérables ont été commis.

L'Île-Verte, située à 135 milles de Québec, sur la rive sud du St. Laurent, forme aujourd'hui une paroisse qui porte le nom de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Le chemin de fer de Kennebec et de Lévis sera en opération cette semaine. Les trains partiront de St. Henri et s'arrêteront aux stations de St. Anselme et de St. Hénédine. Ils partiront le matin à l'arrivée de ceux du Grand-Tronc de Québec, et en retournant ils reviendront joindre le train qui arrive au sud de Québec à 7 hrs. a. m.

Ainsi que nous l'avons annoncé déjà dans nos dépêches, la charte pour incorporer la ville de Hull sera présentée à la législature locale de Québec, à sa prochaine session. Une fois incorporée, ce faubourg de la ville d'Ottawa contiendra 11,000 habitants et occupera le troisième rang parmi les villes de cette province.

Il est rumeur que le St. Siège aurait résolu d'élever à la dignité de cardinalat deux évêques américains, qui seraient, d'après le *Herald* de New-York, Mgr. MacCloskey, archevêque de New-York, et Mgr. l'évêque de Pittsburg. D'après la même rumeur, plusieurs prélats européens seraient aussi nommés cardinaux sous peu, entre autres Mgr. Manning, archevêque de Westminster.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur nos annonces de Québec et de Montréal, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An. Les Dames achèteront de magnifiques Etrences dans toutes ces maisons que nous signalons, Libraires, Marchands de Nouveautés, Epiciers, Meubliers, Magasins de Chignons, Doreurs et Ornemanistes, Bijoutiers, etc., etc., etc. Tous ces établissements recevront des visiteurs en foule.

Le 30 octobre dernier avait lieu, à Lawrence, Mass., une assemblée des principaux Canadiens, pour fonder un *circle littéraire*. Les messieurs dont les noms suivent furent élus membres d'un comité nommé pour mener à bonne fin ce projet :

Benj. Sinotte, Président; Zéphirin Morache, Trésorier; Achilas Bolduc, Assistant-Trésorier; Auguste Jean, Secrétaire; Alfred Lottinville, Victor Trudel, Damase Tardif, Cléophas Jean, Odilon Bolduc, Directeurs; et le Révd. M. Casgrain, Président honoraire.

Nous apprenons avec regret que M. E. Parent, sous-secrétaire d'Etat, est sérieusement malade.

Le Révd. M. C. F. Cazeau, vicaire général de Québec, est maintenant à Ottawa. Il a visité M. Parent, son ancien compagnon d'études. Ce dernier n'a pu le reconnaître.

On vient d'organiser à Paris un grand hôtel "l'Hôtel du Canada" qui est situé rue de Choiseul, No. 21, à deux pas des bureaux si bien connus de notre agent d'émigration M. Bossange, et tout près de la Bourse et du Grand Hôtel. Les prix en sont modiques, le propriétaire étant désireux de s'assurer le patronage des Canadiens, et aucun doute que cette seule maison qui porte un nom canadien méritera l'encouragement, et qu'elle sera le rendez-vous de nos compatriotes à Paris.

M. Chs. Baillargé, ingénieur de la ville de Québec et du chemin de fer de la rive Nord, a visité dernièrement les travaux de ce chemin. Il déclare qu'il a été agréablement surpris de voir la quantité d'ouvrage déjà fait. Quelques parties ne sont pas nivelées, mais le nivellement n'a été fait que dans les parties où il pouvait se faire facilement. Les ponts de pierre et de bois sont assez avancés. M. Baillargé dit que les terrassements sont très avancés, que les fondations de plusieurs ponts sont terminées et qu'en 1877, l'on verra les trains circuler entre Québec et Trois-Rivières.

Il y a eu la semaine dernière, une réunion de quelques amis et protecteurs de l'Institution Nationale des Beaux-Arts, à la salle de M. l'abbé Chabert, rue St. Jacques. Il a été question dans cette réunion de la demande d'incorporation de l'institution qui doit être faite à la prochaine session.

M. l'abbé Chabert a reçu tout récemment de Son Excellence le Gouverneur-Général un témoignage des plus flatteurs de son estime et de l'intérêt qu'il porte à l'institution des Beaux-Arts. C'est une magnifique médaille en argent, portant d'un côté les effigies de Lord et Lady Dufferin et de l'autre côté les armes de Son Excellence, accompagnée d'une lettre du gouverneur lui-même.

Le *Journal de Paris* corrobore la nouvelle suivante, que le câble transatlantique nous a déjà annoncée :

M. et Madame Bazaine sont à bord de la *Neva*, qui est partie de Southampton pour le Brésil, et qui doit toucher à Lisbonne; ils voyagent incognito sous le nom de M. et Mme Lapena.

Monseigneur l'évêque de St. Germain de Rimouski et les citoyens de sa ville, sans distinction de partis, ont adressé à Son Excellence le Gouverneur-Général une requête pour que Lépine reçoive sa grâce et que l'on proclame une amnistie complète pour toutes les offenses politiques dans le Nord-Ouest. La réponse faite à cette requête est que les notes du juge ne sont pas parvenues à Ottawa.

Un fait sans précédent dans l'histoire des Etats Unis se produit depuis quelque temps avec persistance. Le nombre des Allemands, Irlandais et Anglais retournant des Etats Unis en Europe est sensiblement plus considérable que celui des émigrants venant de ces divers pays en celui-ci. On a essayé d'expliquer le fait, en ce qui concerne les Allemands, par les mesures prises par le gouvernement allemand contre l'émigration, notamment par l'organisation du *landsturn*. Mais comme le phénomène de la diminution de l'immigration s'applique à la Grande-Bretagne aussi bien qu'à l'Allemagne, il est clair que cette explication n'est pas satisfaisante. La vérité est que le manque de travail et l'abaissement de la main-d'œuvre aux Etats-Unis engagent beaucoup d'Européens à retourner dans leurs pays respectifs, où le coût de l'existence est incomparablement moindre qu'aux Etats Unis. Il est probable que les bas prix auxquels les diverses compagnies de steamers prennent depuis quelque temps les passagers d'entrepont sont aussi pour quelque chose dans ce mouvement de la contre-immigration.

## BULLETIN TELEGRAPHIQUE

## FRANCE

Paris, 30 nov.—Les partis politiques se préparent pour l'ouverture de l'Assemblée; déjà des négociations sont entamées entre les diverses sections de l'Assemblée pour s'arrêter sur les combinaisons à prendre, il est impossible de définir les plans qui seront suivis, tout est encore à l'état de rumeur confuse. L'on dit que les députés de l'extrême droite ont résolu de voter contre les mesures ministérielles.

Le comte de Chambord a écrit dans une lettre à ses partisans dans l'Assemblée où il dit: "Confiant dans le zèle de mes amis, sachant qu'ils feront tout pour les intérêts du pays et de la royauté, je ne donnerai aucun conseil, mais les royalistes ne doivent rien faire pour les lier à différer la restauration de la monarchie."

Cette lettre a été communiquée aux membres du centre droit qui ont bien intention de voter pour les mesures ministérielles, et elle pourrait changer leur résolution.

Tout changement constitutionnel dépend du centre droit.

La gauche est ferme et unie.

Versailles, 1er déc.—L'Assemblée s'est réunie et a siégé quelque temps. M. Thiers était présent; il a conversé assez longtemps avec le général Cissey. Cinq mesures sur l'organisation de l'armée et la conscription furent soumises à l'Assemblée par le ministre de la guerre.

L'Assemblée Nationale a élu président M. Buffet par un vote de 348 contre 3. La gauche s'est abstenue.

Paris, 1er.—Le *Journal de Paris* et la *Presse* rapportent que de sérieuses difficultés se sont élevées dans le cabinet à propos du message du président MacMahon à l'Assemblée. Le conseil des ministres s'est réuni ce matin. Il y a eu une discussion orageuse. Le message ne sera pas communiqué à l'Assemblée avant jeudi.

Paris, 4.—Les organes des républicains croient que le message du Président est dirigé contre les légitimistes, tandis que ces derniers affirment qu'il est dirigé contre les radicaux.

En général, le public paraît satisfait du contenu du message.

M. Washburne, ministre américain à Paris, a donné un dîner, hier, à un certain nombre d'Américains. M. Sickles, consul des Etats-Unis en Espagne, y assistait.

## ANGLETERRE

Londres, 1er déc.—Une nouvelle circule ici que le Czar de Russie est malade, et on ajoute qu'il est aliéné.

Londres, 3.—Lord Cairns, chancelier, a rayé le nom du Dr. Kenealy de la liste des conseillers de la Reine.

Une dépêche spéciale adressée au *News* et venant de Berlin, dit que la Grande-Bretagne a formellement refusé de prendre part à la conférence internationale qui doit se tenir à St. Petersbourg, en Russie.

La Reine Victoria a donné audience aujourd'hui au Palais de Windsor à une députation des citoyens de la France qui lui ont présenté 4 adresses, remerciant le peuple anglais pour ses services aux malades et aux blessés durant la dernière guerre.

La Reine a répondu que la reconnaissance de tels services ne manquerait pas d'augmenter l'amitié et les sentiments entre les deux nations.

## ALLEMAGNE

Berlin, 4 déc.—Au Reichstag, aujourd'hui, l'on a lu une lettre du prince de Bismark, touchant la décision du comité fédéral de rayer du budget toute somme demandée aux fins de maintenir la Législation Allemande.

Herr George, député Bavarois, a fait un discours véhément contre la politique étrangère du prince de Bismark. Il fit remarquer que, en conséquence de l'attitude de la Russie, Bismark avait fait un fiasco en voulant intervenir dans les affaires d'Espagne et qu'il avait manqué à la constitution de l'empire germanique.

## BELGIQUE

Bruxelles, 3 déc.—Vermecha, éditeur du journal le *Père Duchesne*, journal officiel des communistes de Paris, a reçu ordre de quitter la Belgique.

## ESPAGNE

Madrid, 3 déc.—Le maréchal Serrano partira de cette ville samedi prochain, pour le Nord, où il va diriger les opérations militaires. Dans le choix de son état-major, il n'a pris aucun officier sympathisant avec le prince Don Alphonse, fils de l'ex-Reine Isabelle.

Les chefs carlistes Pélasar et Cucula, ont infructueusement essayé d'entrer dans la province de Murca.

Londres, 3.—Un télégramme des carlistes dit que le général Despujolo commandant un corps d'armée du gouvernement à Valencia a été complètement défait par les carlistes et obligé de retraiter à Morella, après avoir éprouvé une perte de 600 hommes tués ou blessés et 450 hommes fait prisonniers.

Madrid, 4.—Il y a eu une légère émeute dans la ville de la part d'un bataillon qui a refusé d'obéir à un ordre de partir pour un endroit du Nord. L'émeute a été apaisée sans effusion de sang et la tranquillité règne partout dans les casernes. Le bataillon est parti pour sa destination.

Le général carliste Lazano qui a été pris dans un voyage qu'il faisait à Cordoue et a été fusillé hier à Albaceta, après avoir été déclaré coupable d'assassinat et de pillage.

## ITALIE

Rome, 3 déc.—La chambre des députés a, à l'unanimité, passé une résolution pour accorder une pension annuelle à Garibaldi.

Rome, 4.—Le Pape a formellement refusé de recommander aux Evêques, en prison au Brésil, de résigner leurs sièges pour assurer leur réconciliation avec le gouvernement Brésilien.

## RUSSIE

St. Pétersbourg, 3 déc.—Le Czar est arrivé en cette ville aujourd'hui, il a été reçu avec un grand enthousiasme par le peuple.

## FAITS DIVERS

LE BARON ADOLPHE.—M. Chs. Augustus Peters, un des associés de la maison E. Posselt & Cie, dévalisée par le soi-disant baron Adolphe, est arrivé par l'*Hibernian*, accompagné d'un de ses employés, M. David Spence. Ces deux messieurs ont eu ce matin une longue entrevue avec le prisonnier qui, à leur aspect, a fondu en larmes et fait des aveux complets. Il résulte de ces aveux que la perte de la maison Posselt s'élèvera à £15,000. Le baron a indiqué un dépôt de £4,000 qui pourra être recouvré; le mobilier de la baronne, en ce moment détenue à St. Lazare, est estimé à £1,000; enfin reste les chevaux et équipage.

Le baron Adolphe sera acheminé sur Paris par le prochain steamer sous la garde d'Emile Bureau, à qui cette tâche revient de droit ayant opéré l'arrestation.

CHIEN CONSOLATEUR.—L'anecdote est authentique, sans quoi elle ne trouverait pas place en nos colonnes. Mais le personnage de qui nous la tenons, ne voulant pas que son nom soit livré à la publicité, ou, suivant son expression, imprimé tout vif, nous l'appellerons M. X. M. X., résidant de Staten Island est propriétaire depuis plusieurs années d'un chien esquinieux et père depuis quelques semaines d'un baby. Le chien a accueilli le nouveau venu avec méfiance, mais, après l'avoir flairé dans tous les sens et regardé sous toutes les faces pendant deux ou trois jours, il a conçu pour lui une affection extraordinaire, et se constitue son protecteur envers et contre tous; il s'est établi en permanence à côté du berceau. Avant hier, pendant une absence momentanée du père, de la mère et de la bonne, le baby s'est mis à crier. Le chien, de son côté, a poussé aussitôt des hurlements sympathiques; puis, voyant que l'enfant ne se calmait pas, il a fait cinq ou six fois d'un air inquiet le tour de la chambre. Tout à coup une idée lumineuse a traversé le cerveau du quadrupède. Il a franchi la porte, a descendu l'escalier comme un ouragan, est entré à la cuisine, et au bout de deux secondes il est revenu remuant la queue et portant dans la gueule un os de gigot qu'il a déposé tendrement sur le berceau.

VOYAGE ACCIDENTÉ.—M. E. Dorion, pilote, arrivé à Québec l'autre jour, fait le récit suivant :

"Je laissai Québec dimanche à 11.30 hs. p. m., à bord du steamer *Polina*; nous arrivâmes à Brandy Pots à 3 heures p. m., lundi, durant une forte tempête de neige et un vent furieux du sud-est. Je fis jeter l'ancre. Nous laissâmes Brandy Pots à 4 hrs. p. m. le 24 et nous passâmes à la Pointe-aux-Pères à 10 hrs. p. m. le même jour. Pensant le temps favorable, le capitaine essaya de débarquer à terre le pilote à bord d'une chaloupe du steamer montée par 4 hommes. La chaloupe se trouva tout à coup au milieu des glaces, et fut emportée à un mille de là au milieu des glaçons.

"Les matelots essayèrent alors de ramer dans la direction du steamer, mais se voyant incapables de lutter contre le courant, se dirigèrent vers la terre; la chaloupe n'était plus qu'à 200 verges du rivage lorsqu'il fut impossible d'avancer davantage.

"Je me jetai à l'eau avec une petite corde et une rame, et apès deux heures de travail j'atteignis le rivage de la Pointe-aux-Pères. Je cours chercher 10 hommes et envoyai une longue corde à la chaloupe. Puis avec les secours d'un cheval nous parvîmes à tirer l'embarcation à terre, sur une distance d'environ deux milles. Nous engageâmes une autre chaloupe et avec l'aide de 4 autres hommes aussi de la Pointe-aux-Pères nous réussîmes à renvoyer les matelots à bord du steamer à 3 hrs. a. m. Je n'ai qu'à offrir mes plus chaleureux remerciements aux habitants de la Pointe-aux-Pères qui ont si puissamment contribué à nous sauver la vie à tous."

TERREUR PANIQUE.—Peu s'en est fallu, dit le *Courrier de Holyoke*, Mass., que nous ayions eu un terrible accident à enregistrer. Dimanche dernier, tandis que Mgr. O'Reilly, de Springfield, était à l'église de cette ville pour administrer le sacrement de confirmation, le jubé, qui était surchargé, fit entendre quelques craquements. Aussitôt, une panique terrible s'en suivit. Les personnes qui étaient au-dessous fuirent à toute vitesse, en criant éperdument. Celles qui étaient en haut, craignant de descendre trop rapidement, se jetaient par terre pour parer le coup. Il s'en suivit une confusion et un tumulte indescriptibles; on se précipitait les uns sur les autres, en brisant vitres et croisées pour sortir au plus vite. Chacun, pendant quelques instants, était sous l'impression que l'église s'écroulait, et c'est à qui sortirait le premier, et criait le plus fort. Après cette scène terrible, l'on croyait naturellement que plusieurs devaient être comptés parmi les morts; mais, heureusement, après s'être regardé en face et s'être assuré qu'on était bien encore soi et vivant, il ne s'est trouvé personne de blessé grièvement. Les plus souffrants s'en sont retirés avec quelques égratignures, et tous, sans exception, avec une bonne peur.

ST. MARC.—On n'a pu encore découvrir les traces de M. Augustin Paradis, dont nous avons déjà raconté la disparition mystérieuse. Il y a maintenant deux semaines que M. Paradis n'a pas été vu. Les recherches sont restées infructueuses jusqu'ici. Deux de nos plus habiles détectives ont en vain exploré les environs, la semaine dernière. Ils n'ont rien découvert. Les suppositions et les conjectures vont leur train. On est généralement d'accord pour croire à un assassinat, que fait naturellement supposer le désordre constaté dans la maison de M. Paradis, le lendemain de la disparition. On pense que le corps de la victime aurait pu être porté par ses assassins à la rivière, ou bien caché quelque part dans le bois.

MAGASIN DE MEUBLES.—Nos lecteurs sont priés de jeter un coup-d'œil sur les annonces des maisons Labelle et Léveillé, A. Bélanger, rue Notre-Dame et E. D. Sénécal, rue Ste. Catherine. Les amateurs trouveront dans ces magasins tout ce que le luxe peut offrir et à des conditions libérales.

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie des bronches, maux de Gorge et Consomption, produisent toujours l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cents la boîte.



Fêtes de Noel et du Jour de L'an.

MAISON NOTRE-DAME, (Etablie en 1869.)

E. MATHIEU & FRERE, 88, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de la Nouvelle Année, La MAISON E. MATHIEU & FRERE, a importé un choix des meilleures Conserves Alimentaires, Epicerie de toutes sortes, etc., etc.

10-50-4-55

Cadeaux! Cadeaux! Cadeaux!

MAISON STE. CATHERINE.

Marchandises Sèches et Nouveautés.

PERRAULT & PANNETON,

357, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL.

Les Soussignés informent les Dames et les Messieurs qu'à l'occasion des Fêtes de Noel et du Jour de L'An ils ont reçu un Magnifique choix de Marchandises Sèches, Nouveautés tels que Dentelles de Laine Perlée, Passementerie, etc., etc.

10-50-4-56

PERRAULT & PANNETON.

HARNAIS ET SELLERIE.

FERD. CAHOREAU,

No. 84, Rue St. Antoine, MONTREAL.

MR. F. CAHOREAU, SELLIER, a ouvert un Etablissement de Sellerie à côté de la Manufacture de Voitures de MM. LAKIVIERE, Carrossiers.

10-50-4-49

F. CAHOREAU.

Etrences! Etrences! Etrences!

PATISSERIES ET BONBONS FRANCAIS.

LA JOIE DES ENFANTS ET DES FAMILLES.

V. DEOM,

Patissier-Confiseur,

No. 560, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL.

MR. V. DEOM Informe les Familles qu'il Confectionne des Pâtisseries délicieuses. A l'occasion des Fêtes de Noel, du Jour de L'An et des Rois, il a fabriqué toutes sortes de Bonbons pour Etrences et pour Desserts.

10-50-4-43

V. DEOM.

CADEAUX! NOEL! ETRENNES!

Bijouterie! Horlogerie!

NARCISSE BEAUDRY,

41, Cote St. Lambert,

MONTREAL.

MONSIEUR N. BEAUDRY, Bijoutier-Horloger, a reçu un bel Assortiment d'Articles d'Horlogerie et de Bijouterie de goût, d'utilité et de Fantaisie.

10-50-4-44

NARCISSE BEAUDRY.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MAISON ETABLIE DEPUIS 40 ANS.

J. B. SENEAL,

SELLIER,

No. 46, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

MR. J. B. SENEAL. Avantagusement connu du Public, a Transporté son Domicile au No. 46 de la Rue Notre-Dame. On trouvera toujours dans ses Magasins un grand Assortiment de Harnais, Colliers, Fouets; Selles pour Dames & Messieurs, etc.

10-50-4-46

Fêtes de Noel et du Jour de L'an.

FABRE & GRAVEL,

LIBRAIRES-IMPORTATEURS,

219, Rue Notre-Dame, Montréal.

LA MAISON FABRE & GRAVEL, Universellement connue, vient de recevoir des Premières Fabriques d'Europe, une grande quantité d'Objets de Fantaisie pour Cadeaux de Noel et du Jour de L'An.

5-50-4-31

NOEL! NOEL!! NOEL!!!

ETABLISSEMENT DE 1re CLASSE.

Spécialité pour Pantalons, Etc.

PREMIER PRIX

A l'Exposition Provinciale de 1873.

ROY & CADOTTE,

MARCHANDS-TAILLEURS

517, Rue Craig, Montréal.

MESSIEURS ROY & CADOTTE ont constamment en mains de Magnifiques Articles de la plus haute Nouveauté pour Vêtements d'Hommes.

JUSTICE POUR TOUS: UN SEUL PRIX! 10-50-4-45

LA BANQUE JACQUES CARTIER.

AVIS

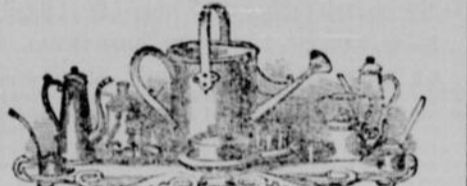
Est par le présent donné que l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la BANQUE JACQUES CARTIER aura lieu à la Banque JEUDI, LE DIX-SEPTIEME JOUR DE DECEMBRE PROCHAIN, à TROIS heures P.M.

H. COTTE, Caissier, 5-48-3-21. Montréal, 17 Novembre 1874.

INSTITUT TÉLÉGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE.

Des classes de jour et du soir ont été rouvertes le 12 courant. Les Dames et Messieurs qui désirent se qualifier comme Opérateurs Télégraphiques voudront bien s'adresser, personnellement ou par lettre, au No. 75, Rue St. Jacques, Montréal.

5-46-8-11.



VITAL GRENIER.

FERBLANTIER, PLOMBIER, COUVREUR POSEUR DE TUYAUX A GAZ APPAREILS ET FOURNAISES A VAPEUR.

268, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

Toujours en mains un assortiment considérable de Ferblanterie, Ferronnerie, Bains et Glacières, Poêles de Cuisine et de Passage. Tout ordre exécuté avec goût, promptitude et à bas prix. 5-45-13-10.

DILIGENCE DE MONTREAL A BERTHIER ET A SOREL.

PRIX DE MONTREAL A BERTHIER OU A SOREL: \$2.00. PARTANT DE L'HOTEL DU PEUPLE les Mardis, Jeudis et Samedis à 11 heures A.M. en suivant la Rive Nord du ST. LAURENT et reviendra les Dimanches à 9 heures A.M. les Mercredis et Vendredis à 6 heures A.M.

D. D. MURRAY, PROPRIETAIRE, HOTEL DU PEUPLE, Rue des Commissaires No. 183. La dite Diligence ne commencera le service, que lorsqu'il sera possible de traverser sur la glace. 5-50-4-59

Annonces de Quebec.

Fêtes de Noel et du Jour de L'an

A. BELANGER,

DOREUR ET FABRICANT DE MOULURES

POUR CADRES,

No. 9, RUE ST. JEAN,

(En dehors des Murs,) QUEBEC.

Mr. BELANGER a constamment en mains assortiment complet de Cadres de toutes formes et de toutes dimensions. Les amateurs de jolies Gravures, de magnifiques Chromos sont instamment priés de venir visiter les vastes magasins de Mr. BELANGER, qui possède le plus grand assortiment de Glaces de Miroirs de Québec, etc., etc. etc. 10-49-4-14

AUX MESSIEURS DU CLERGÉ.

ALMERAS & OUELLET,

DOREURS, ARCHITECTES ET SCULPTEURS,

12, RUE ET FAUBOURG ST. JEAN, QUEBEC.

MM. ALMERAS & OUELLET ont le plaisir d'informer Messieurs les membres du Clergé et le public en général qu'ils sont prêts à exécuter tous les travaux qui leur seront confiés, tels que Dorure, Architecture, Sculpture, Peinture, Réparation de Tableaux, etc.

10-49-4-5

CADEAUX DU JOUR DE L'AN.

O. CÔTE,

Manchonier et Marchand de Pelleteries.

COIN DES RUES ST. JEAN ET PALAIS, H. V., QUEBEC.

LA MAISON COTE, avantageusement connue, vient de recevoir des articles en fourrures de premier choix et du dernier goût. Les personnes qui désirent faire des présents d'Etrennes trouveront dans les magasins de Mr. COTE le beau, le bon et surtout le bon marché.

10-49-4-9

ETRENNES DU JOUR DE L'AN.

LEPINE & DARVEAU,

LIBRAIRES,

12, RUE DE LA FABRIQUE, QUEBEC.

MM. LEPINE & DARVEAU ont reçu d'Europe, par les derniers Vapeurs, de fort jolis articles pour les fêtes de Noel et du jour de l'an. On trouvera dans leur établissement le beau, le bon et surtout le bon marché.

Cadeaux du Jour de l'An.

J. HAMEL & FRERES,

IMPORTATEURS,

Rue Sous-le-Fort, B. V.,

QUEBEC.

LA MAISON HAMEL & FRERES vient d'importer de Paris et de Londres, à l'occasion des Fêtes de Noel et du Jour de l'An, un Assortiment complet d'Articles de Fantaisie et de haute Nouveauté pour Dames et Messieurs.

5-50-4-23

Cadeaux du Jour de l'An.

THEOPHILE HUDON,

IMPORTATEUR,

COIN DES RUES ST. JOSEPH et de la COURONNE,

St. Roch, Quebec.

LA MAISON TH. HUDON vient de recevoir de France et d'Angleterre un Magnifique choix d'Articles de la plus haute Nouveauté pour Cadeaux du Jour de l'An.

5-50-6-24

FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

EMILE JACOT,

Bijoutier-Horloger,

37 RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH,

QUEBEC.

MR. EMILE JACOT vient de recevoir d'Europe le plus bel Assortiment de Bijoux qu'il soit possible de rencontrer. Ces Articles ont été Confectionnés dans les meilleures Maisons de France et de Suisse.

5-50-4-15

FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

DUQUET & DALAIRE,

BIJOUTIERS-HORLOGERS,

1, Rue de la Fabrique, Haute Ville,

ET

RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH, QUEBEC.

A l'occasion des Fêtes du Jour de l'An, MM. DUQUET & DALAIRE ont importé un choix très-varié d'Articles pour Cadeaux, qui seront vendus à des prix excessivement réduits.

5-50-4-28

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER.

CAPITAL SOUSCRIT, - - - \$4,000,000.00

Comptant près de 2000 Actionnaires.

Les Fonds destinés au paiement des Réclamations, excèdent Sept Cent Mille Dollars.

Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés.

Toutes les Réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.

BRANCHE DE LA MARINE.

Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la cargaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute autre Compagnie de première classe.

Des Polices à découvert pour des risques de navigation intérieure sont émises à des Taux Spéciaux. Les Pertes sont évaluées en équité et promptement payées au Bureau principal.

DIRECTEURS:—HON. JOHN YOUNG, Président.

ANDREW ROBERTSON, J. R. THIBAudeau,

JOHN OSTELL, W. F. KAY, M. C. MULLARKY,

Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON, Gérant Général, ALFRED PERRY.

BANQUIERS:—BANQUE DE MONTREAL.

J. F. SINCENNES, Vice-Président.

L. A. BOYER, M. P.

ANDREW WILSON,

Gérant de la Branche Marine, CHAS. G. FORTIER.

BANQUE DU PEUPLE.

5-46-52-1